

N° 253 (6^e Année-303)

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
75, RUE DAREAU, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, RUE DAREAU, PARIS.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

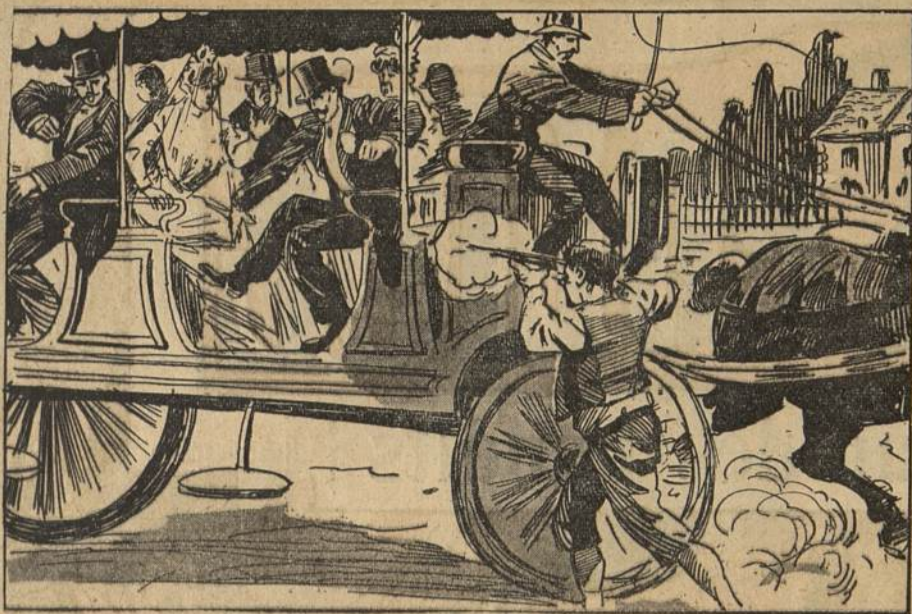
Un train pillé par des bandits

Hebdomadaire



L'audace des malfaiteurs ne connaît plus de bornes. Ils n'hésitent pas à attaquer les gens qui se trouvent en troupe nombreuse et ils arrêtent,
(Lire la suite page 2.)

Une noce fusillée par un gamin



Brandissant une carabine chargée, un gamin jouait sur la route de Villiers à Champigny, lorsque vint à passer un char-à-bancs, contenant une noce et ses invités. A cette vue le galopin fut pris d'une idée folle. Il braqua son arme dans la direction des joyeux promeneurs et fit feu. Un cri de douleur répondit à la détonation : une partie des plombs venaient d'atteindre en effet le marié, dans la partie la plus charnue de son individu. Les parents du petit vaurien ont été rendus civilement responsables.

Un train pillé par des bandits

(Suite).

Ils pillent les trains sur les réseaux des grands pays comme autrefois les malfaiteurs attaquaient les diligences.

Il semble que, depuis quelque temps, la Russie ait été choisie comme théâtre de leurs exploits. Deux fois déjà, en quelques semaines, les voyageurs de grands express avaient eu affaire à des bandits. Pour la troisième fois, ceux-ci viennent de renouveler leurs sinistres attentats.

Près de Rosdof, ils déboulonnèrent les rails sur la ligne du Vladicaucase. Un train devait passer quelques instants plus tard. Quand le lourd convoi arriva, les rails sautèrent et le train dérailla. Par une circonstance épouvantable, les wagons s'enflammèrent aussitôt.

Alors, tandis que les infortunés voyageurs, affolés, essayaient d'échapper aux flammes, les bandits, revolvers aux poings, leur barrèrent la route et les dévalisèrent. Quand le dernier voyageur eût laissé entre leurs mains son dernier kopeck, les bandits s'enfuirent, laissant plusieurs victimes sur le terrain.

Un scandale de mœurs en Allemagne

Il y a quelque temps un grave scandale de mœurs éclatait à Kiel, pendant la semaine nautique. Quatorze personnes appartenant toutes à la bonne société avaient été arrêtées pour avoir commis des délits relevant du paragraphe 175 du code pénal — mœurs contre nature.

Quatre des inculpés, un architecte, un négociant, un ingénieur et un avocat stagiaire ont comparu devant la cour d'assises de Kiel et ont été condamnés à des peines variant entre deux mois et un an de prison.

L'avocat général avait requis des peines beaucoup plus sévères.

Un cinquième inculpé, qui est comte et officier de marine, sera traduit prochainement devant le conseil de guerre.

Les témoins à charge, presque tous matelots et premiers matelots du cuirassé *Preussen*, avaient été condamnés, il y a quelque temps, à la dégradation.

Pour éviter le retour de semblables faits, les officiers ont fait la semaine dernière des conférences à leurs hommes sur la façon dont ils avaient à se comporter lorsqu'ils étaient abordés par des civils.

Le chantage aux microbes

Ces jours derniers, plusieurs dames du grand monde, à Chicago, ont reçu des lettres anonymes, dont l'auteur a imaginé un nouveau système de chantage.

« En ouvrant ce pli, écrit-il, vous donnez la liberté à deux millions de bacilles que j'ai cultivés. Sûrement vous êtes infectée dans ce moment, mais ne vous alarmez pas. Connaissant le microbe, j'ai le moyen de le détruire et d'annihiler ses effets. Mais ce moyen doit être employé avant le neuvième jour de l'infection ».

L'auteur de ces missives a demandé 12 500 francs à Mme Frederick Steele et 125 000 francs à Mme Julius Rosenwald, comme

prix de son remède. Les deux dames ont remis les lettres à la police, qui a fait examiner ces papiers par un chimiste. Il a trouvé une substance pâteuse, contenant des colonies de bacilles tout à fait inoffensifs.

Ligoté dans un cercueil

Il y a une quinzaine de jours, on enterrait, au cimetière de l'Est, à Reims, une jeune fille.

La famille décida, ces jours derniers, de mettre dans le même caveau les restes du père qui avait été enterré dans le même cimetière, il y a sept ans.

On procéda à l'exhumation des restes en présence de la famille. Lorsqu'on ouvrit le cercueil, on constata que les restes du corps étaient enserrés par de solides liens.

Les membres de la famille furent très étonnés de cette découverte. Ils rapprochèrent cette constatation de faits étranges qui s'étaient produits au moment du décès. Le corps, en effet, avait été mis en bière avant leur arrivée. Ces faits laissaient supposer qu'un crime avait été commis.

La police de Reims et le parquet furent avisés. On finit enfin par savoir que le menuisier qui avait procédé à la mise en bière, avait ligoté lui-même les bras du défunt afin que le corps pût entrer dans le cercueil.

Un cambriolage à la dynamite

Vers minuit, les rares passants qui se trouvaient dans Theobald's road, à Londres, étaient mis en émoi par une violente explosion. Le premier moment de surprise passé, on courut vers l'immeuble où la détonation avait retenti et dont le rez-de-chaussée est occupé par un restaurant populaire. Les glaces de vitrine étaient intactes, mais, dès que les policemen eurent forcé la porte d'entrée, ils trouvèrent la salle du restaurant dans un état de bouleversement incroyable. Des débris d'assiettes jonchaient le sol, des paquets de thé étaient éventrés, les gâteaux et les puddings étaient en miettes et le tiroir-caisse était fracturé. Seul, le coffre-fort, qui était pourtant l'objet du cambriolage, avait résisté. L'enquête établit, en effet, que des malfaiteurs avaient tenté de le faire sauter à la dynamite. L'explosion, dont ils avaient essayé d'assourdir le bruit en entourant le coffre d'un plâtre d'argile humide, avait abîmé la serrure du coffre-fort, mais laissé la porte à sa place. Elle avait été accompagnée d'un tel fracas que les voleurs, effrayés, abandonnèrent leurs outils et s'enfuirent. La police établit ensuite que les cambrioleurs s'étaient introduits dans les locaux en grimant par l'échelle de secours jusqu'à une fenêtre du premier étage, par laquelle ils s'étaient introduits dans l'immeuble. Leur audacieuse tentative avait été favorisée par le brouillard, assez épais.

Exemple rare de générosité

Un exemple d'une énergie rare vient d'être donné par un grand industriel américain, M. R.-E. Freeman.

Propriétaire d'une immense usine dans laquelle travaillaient plusieurs centaines d'ouvriers, M. Freeman vit dernièrement cette usine détruite par un violent incendie dans lequel périrent plusieurs ouvriers et employés.

L'affaire dut être liquidée et les assurances une fois payées, M. Freeman s'aperçut qu'il ne lui restait guère de toute sa fortune que trois millions de francs. L'industriel est âgé de soixante-cinq ans et beaucoup à sa place se seraient retirés ; mais lui, constatant la pro-

ESCROQUÉ ET ARRÊTÉ

Un homme qui n'a pas de chance, c'est bien un brave bijoutier de Corbeil auquel est arrivée une aventure presque fantastique.

Il y a une quinzaine de jours, ce commerçant trouvait dans son courrier une lettre de Saragosse lui annonçant la mort dans cette ville d'une sienne parente, qui avait eu la délicate attention de lui laisser par testament toute sa fortune, s'élevant au chiffre respectable de 300 000 francs. Pour plus amples renseignements, ajoutait le correspondant espagnol, le bijoutier n'avait qu'à s'adresser à M. X..., avoué à Paris, qui était chargé de régler l'affaire.

Il s'empressa donc d'aller à Paris, à l'adresse indiquée par l'auteur de la missive. Là, il se trouva en présence d'un personnage flegmatique et sévère qui lui dit être avoué en Espagne et lui expliqua que, s'il voulait entrer promptement en possession de l'héritage, il lui faudrait faire l'avance des frais, soit 10 pour 100.

Le bijoutier décida de suivre ce sage conseil et, sans tarder, il en avisa son correspondant de Saragosse, qui, par retour du courrier, lui donna rendez-vous à Lyon, où tout se traiterait.

En hâte, le bijoutier boucla ses malles et, accompagné de sa femme, débarqua dans le

chef-lieu du Rhône, où il entra en pourparlers avec le Saragossain. Sur-le-champ, l'héritier proposa un premier acompte de 8 000 francs, qui fut, bien entendu, accepté et empoché ; mais l'Espagnol trouvant la somme un peu trop minime et soucieux des intérêts de son client, tendit au joaillier, pour le toucher lui-même, un chèque de 40 000 francs, sur lequel il prélèverait le reste de l'argent nécessaire à acquitter les droits de succession et garderait les 22 000 francs restants.

Le bijoutier se confondit en remerciements et, quittant son obligeant compagnon, se rendit dans une banque proche. Mais à peine un employé eut-il examiné la valeur, qu'il ordonna de fermer toutes les portes, et, appelant les agents, fit arrêter le pauvre Corbeillois abasourdi. Le chèque était faux !

En vain le malheureux protesta de son innocence ; en vain il déclara être un volé et non un voleur ; on lui rit au nez, et, sans pitié pour ses lamentations, on l'écroura à la maison d'arrêt, où il est encore.

Toutefois, les magistrats lyonnais ont demandé au parquet de Corbeil des renseignements sur le prisonnier. Et, comme ils étaient excellents, la victime ne tarda pas à être remise en liberté.

fonde misère de tout son personnel frappé par le chômage, décida de partager avec eux ses 20 millions. Il donna donc presque tout à ses collaborateurs et le voilà maintenant qui recommence sa vie et se remet à travailler. Il parle même avec confiance de refaire sa fortune.

Il y a des chameaux à Paris

Un cheval, pris de frayeur à la vue de chameaux, prend le mors aux dents et cause un accident.

La victime, femme d'un entrepreneur de fumisterie, invoquant les dispositions de l'article 1385 du Code civil, avait assigné le propriétaire du cheval emballé, en paiement de 5 000 francs de dommages-intérêts.

Ce dernier, par l'organe de M^e André Crochard, combattait l'instance dont il était l'objet, en faisant valoir que, si l'on peut admettre que les chevaux qui circulent dans Paris doivent être habitués à voir et à entendre sans en être effrayés, tout ce qui est la conséquence normale de cette circulation, faute de quoi leurs propriétaires sont responsables des accidents qu'ils peuvent causer, on ne saurait étendre une telle théorie à l'exhibition dans les rues de Paris d'une troupe de chameaux, dont la vue ne peut manquer d'impressionner le cheval le plus docile.

Et le tribunal de sanctionner cette thèse en jugeant que l'emballement du cheval constituait bel et bien un cas fortuit ou de force majeure, exclusif de toute responsabilité, car le propriétaire ne pouvait pas certes prévoir la rencontre dans la rue d'une caravane de... chameaux.

Les victimes de la cocaïne

Une artiste lyrique, âgée de vingt-cinq ans, née à Liège, a été trouvée morte rue Saint-Corneille, à Compiègne, dans la chambre d'un hôtel meublé. A côté du cadavre gisait un jeune militaire du 54^e régiment d'infanterie, secrétaire au bureau du major.

Dans un état comateux, le soldat n'a pu donner aucun renseignement précis qui permette de déterminer la cause du décès de son amie, bien que tout fasse supposer que le couple se soit anesthésié à l'aide d'une forte dose de cocaïne. Ils ont été transportés tous deux à l'hôpital.

Le dévouement d'un enfant de 10 ans

C'est un louable exemple de courage et de dévouement familial que vient de donner le jeune Pierre Guise, fils d'un capitaine de la garnison de Saint-Brieuc.

Le jeune garçon, qui n'a pas encore atteint sa onzième année, possède une tante qui, ces temps derniers, fut grièvement brûlée à la main. En dépit des soins qui lui furent prodigués, l'état de la malade empira, et, bientôt, le docteur déclara que, pour éviter l'amputation, il était nécessaire de greffer 6 centimètres carrés d'épiderme sain sur la dangereuse plaie.

Ayant entendu le propos du médecin, Pierre Guise ne laissa d'abord rien paraître ; mais, le lendemain, il exposa à son père que, pour guérir sa tante, il était prêt à lui céder la quantité de peau nécessaire.

Extrêmement ému de cette énergique résolution, le capitaine Guise accepta le sacrifice de son fils. Ce dernier, qui n'avait pas voulu qu'on l'endormît, se prêta courageusement à l'opération et la malade, grâce au dévouement de ce bon petit cœur, put ainsi conserver sa main.

Pour paraître le mercredi 5 novembre.

Le n° 131 du **JOURNAL ROSE** Magazine illustré des Filles intéresses toutes les jeunes filles, surtout celles qui s'appellent **Eugénie** Patron pour Poupée.

Abonnements remboursés par des primes.

Coup de fourche mortel



Un tuilier, habitant Monsiagnac (Dordogne), procédait avec son beau-père à un chargement de fumier lorsque, à la suite d'un faux mouvement, une des branches de la fourche dont il se servait atteignit son compagnon à l'œil gauche.

Mortellement frappé, le beau père s'affaissa sur le sol, le visage couvert de sang et ne tarda pas à expirer. Le fatal coup de fourche avait atteint l'infortuné à l'angle externe de l'œil gauche et perforé le cerveau.

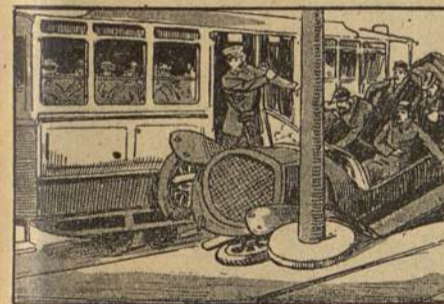
NOYÉE MYSTÉRIEUSEMENT. — Après une journée consacrée à l'arrachage des betteraves, une jeune fille de vingt-cinq ans qui habite avec ses parents à Doingt, était rentrée fort gaie. Elle sortit, vers sept heures, pour un achat, chez l'épicier du pays, mais, au lieu de se diriger vers la boutique du commerçant, on se souvient de l'avoir vu prendre le chemin d'un marais où passe une petite rivière, la Lologne. On ne l'avait pas revue, quand un jardinier du pays reconnut, dans un paquet volumineux qui flottait sur l'eau peu profonde, un corps humain. C'était le corps de la jeune fille. Il fut repêché et un médecin, commis par le parquet de Péronne, remarqua autour du corps des ecchymoses profondes faites par des ongles. De plus, l'autopsie révéla que le cadavre n'était pas celui d'une personne morte par immersion. Une enquête est donc ouverte sur cette mort mystérieuse. AMIENS.



SOUS UN TUNNEL. — Sous le tunnel qui se trouve à la sortie de la gare d'Amiens deux ouvriers étaient occupés à réparer la voie. Ils se garèrent pour laisser passer un train de marchandises, mais ils n'aperçurent pas une machine haut-le-pied qui les renversa et les écrasa. L'un d'eux fut tué sur le coup ; l'autre est dans un état grave. AMIENS.



POUR ÉVITER UN ACCIDENT. — Le domestique d'un vétéran rentrait un tombereau dans les magasins de son patron. Des enfants s'étant jetés dans les jambes du cheval, le conducteur retint l'animal. Mais lui-même fut comprimé entre un brancard de sa voiture et une muraille. Il a deux côtes fêlées et de nombreuses contusions. ROUBAIX.



UN CAR BROIE UNE AUTO. — En compagnie de ses deux fils et d'un ami, un négociant arrivait en automobile rue Solférino, lorsque son véhicule entra en collision avec un car. L'auto fut broyée entre le tramway et le pylône placé au milieu de la chaussée. Les voyageurs de l'auto s'en tirèrent avec quelques contusions. LILLE.

LA TÊTE DE MORT

Grand roman inédit

Par MICHEL NOUR ET AUGUSTE LESCALIER

DEUXIÈME PARTIE

L'affaire La Loupe

VI (Suite.)

L'HÉRITIER RÉCALCITRANT

Devant le bassin, elle s'arrêta même un instant.

Cela la distrait de voir des bambins fort occupés à faire évoluer sur cette miniature d'océan une flottille minuscule de frégates à voiles blanches.

Ce spectacle lui rappelait son enfance, — passé si heureux comparativement au présent ! — où elle se divertissait à des jeux semblables en compagnie de son cousin André...

Maintenant, il avait un grand navire, lui, un vrai, et il courait la mer sans elle, si loin d'elle.

... Pourquoi ne reste-t-on pas toujours enfant ?

... Il faut bien subir l'évolution de la vie, — et sans savoir pourquoi...

Alice sentit son cœur se gonfler dans sa poitrine...

Reflétant son chagrin, elle s'éloigna, car elle voyait le jeune homme se rapprocher, et elle craignait qu'il ne se décidât à l'aborder.

Mais ce n'était sans doute pas son projet, car il la laissa partir, et se contenta de suivre encore, à distance.

Alice regagna le musée.

Elle y pénétra délibérément, en habituée de l'endroit, gagna vivement la salle où se trouvait son modèle, et avec rapidité, s'installa pour rattraper le temps perdu dans le jardin.

A peine avait-elle seulement tracé quelques lignes qu'en levant la tête elle aperçut son opiniâtre poursuivant.

Bien que fortement gênée par cette présence, Alice s'en émut peu.

Ici, elle se sentait plus en sûreté.

Et, résolument, elle se consacra à la Vierge de Raphaël.

Mais cela ne faisait pas le compte de l'inconnu qui s'approcha et prit la parole.

— Mademoiselle, commença-t-il, je vous prie d'excuser la liberté que je prends en m'adressant à vous sans avoir l'honneur d'en être connu. Si votre tableau était plus avancé, j'aurais une entrée en matière toute simple et vous complimenterais sur votre talent. Par malheur, c'est la première séance que vous consacrez à cette intéressante copie, et je suis forcé de vous parler d'autre chose.

Alice s'arrêta, ne répondant pas, mais surprise de ce début.

L'inconnu poursuivit :

— Ce n'est pas une futilité, mademoiselle, qui motive ma démarche.

La jeune fille ne se départit pas de son mutisme.

Son interlocuteur continua :

— J'ai une grave communication à vous faire, mademoiselle...

Alice le regarda alors, effrayée, et subitement inquiète...

Instinctivement, elle craignait un danger, sans savoir lequel.

— Rassurez-vous, mademoiselle, se hâta de dire l'inconnu, il ne s'agit pas d'un malheur, au contraire !

Le rose revint immédiatement au visage de Mlle Sorbières.

— De quoi s'agit-il, monsieur ? balbutia-t-elle, trouvant la force de parler et s'y résignant enfin.

— D'un immense héritage, mademoiselle, d'une fortune qui vous mettrait au rang des princesses !

Alice regarda fixement l'inconnu.

Elle se demanda si elle avait affaire à un fou, ou à un malin qui employait cette ruse pour entrer en conversation.

Et, penchant vers cette dernière hypothèse, assez vraisemblable :

— Pourquoi, dit-elle, est-ce à moi que vous venez parler de cela, et en un semblable lieu ? C'est mon père que cela intéresse, adressez-vous à lui.

— C'est mon intention, mais je désire, mais il est nécessaire que j'aie auparavant votre avis sur divers points.

— Voyons, monsieur, répartit Alice, vous vous moquez ; sachez que je ne crois rien de ce que vous me dites, et qu'à présent je ne vous répondrai plus !

Et elle reprit son crayon.

— Vous avez tort, mademoiselle, ajouta le jeune homme, je vous dis la vérité et je vais vous en donner la preuve. Vous vous appelez bien Alice Georgette Sorbières ?

— Oui, monsieur, fit la jeune fille, étonnée cette fois.

— Et votre mère se nommait, je ne crois pas faire erreur, Amélie-Simone Rambert ?

— C'est exact.

— Vous voyez donc que je vous parle sérieusement. Autrement, je ne m'arrêtera pas à ces détails, que, fort probablement, j'ignorerais.

La jeune fille acquiesça simplement d'une notation.

— Donc, conclut l'inconnu, puisque, maintenant, vous m'écoutez, veuillez regarder votre arbre généalogique, que j'ai dressé tout exprès pour vous !

Et il déroula un papier devant les yeux stupéfaits de Mlle Sorbières.

Alice, nos lecteurs l'ont sûrement deviné, se trouvait en présence de Gouville.

L'employé de Poulignon commençait ses travaux.

Il n'avait nullement été pris au dépourvu par le départ de son patron.

Se méfiant de lui, s'attendant toujours à une exaction de sa part, il s'était mis à couvert aussitôt qu'il avait pu dans l'affaire de Paleval, et ce, grâce à l'intéressant papier de la mère Blanchart, si injustement méconnu par la vieille femme.

Le lendemain du départ de Poulignon Gouville était déjà en mesure de prendre pied contre lui.

La Belle Mercédès n'avait pas encore gagné la pleine mer que l'ancien secrétaire de l'agence

(Suite).

UN DRAME HORRIBLE. — Un effroyable drame de famille s'est déroulé à Vaubexis.

Dans un accès de démence, un charretier, atteint depuis longtemps de neurasthénie aiguë, a frappé à coups de bâton sa fille, âgée de quatre ans, avec un tel acharnement que celle-ci est morte de ses blessures.

Fou de rage, le père a ensuite poursuivi son fils, âgé de quatorze ans, qui aurait subi le même sort sans sa fuite précipitée. Ivre de sang, le père meurtrier s'est ensuite tiré un coup de revolver dans la tête et a succombé.

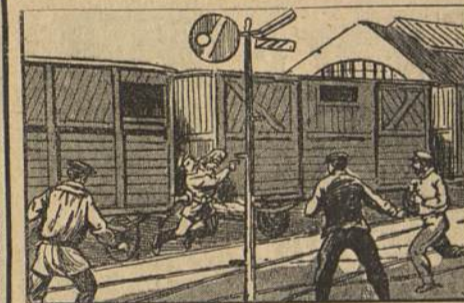
Ce drame a vivement impressionné la population, qui, cependant, n'en a pas été autrement étonnée, connaissant les menaces que le meurtrier proférait depuis longtemps à l'égard de sa famille. MIRECOURT.



SCÈNE DE DÉSORDRE. — Dans un débit, une douzaine d'Allemands et de Luxembourgeois buvaient avec un Italien. Ce dernier se prit de querelle avec quatre de ses compatriotes. Une mêlée générale s'ensuivit. Les tables furent renversées, les chaises brisées, les vitres du débit cassées à coups de pierres. Les perturbateurs s'éloignèrent enfin sous les coups de revolver que le débitant se mit à tirer par la fenêtre. HOMECOURT.



JEUNE IMPRUDENT. — Trouvant une échelle dressée contre un mur, un enfant de cinq ans grimpa jusqu'au dernier échelon. En redescendant, le pied vint à lui manquer et l'enfant tomba à la renverse sur le sol. Le médecin ne peut encore se prononcer. NEUVILLE-DAY.



ACCIDENT EN GARE. — De service à la gare, un employé de chemin de fer, qui passait derrière des wagons, fut serré entre ceux-ci et d'autres wagons lancés sur la voie. On se précipita à son secours et on le transporta à l'hôpital de Charleville. On ne peut se prononcer sur les suites de cet accident. MOHON.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

UN BOUILLON QUI COUTE CHER

On appelle l'affaire Tirefeu. (Un gros homme, d'air jovial, va s'asseoir sur le banc des prévenus.)

LE PRÉSIDENT. — Votre nom ?

LE PRÉVENU. — Onésime-Babylas-Eglantin Tirefeu, époux de demoiselle...

LE PRÉSIDENT, l'interrompant. — Ça nous est égal ; il n'est pas question de votre épouse.

LE PRÉVENU. — Ce n'est pourtant pas une quantité négligeable... elle pèse cent trente kilos !

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes prévenu de coups et blessures.

LE PRÉVENU, vivement. — J'étais en état de légitime défense et je le prouverai !

LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas le droit de vous faire justice vous-même ! et, du reste, vous avez commis une grossière erreur.

LE PRÉVENU. — La justice en commet bien !

LE PRÉSIDENT, sèchement. — Laissez la justice tranquille !

LE PRÉVENU, furieux. — Je veux bien, mais à charge de revanche... qu'elle me laisse la paix à son tour ! (Se radouissant.) Enfin vous allez juger vous-même s'il n'y avait pas de

quoi mettre un homme hors de ses gonds : « Un soir, vers les sept heures, peut-être bien sept et demi... la pendule retardée toujours... je vois arriver dans mon hôtel un gros homme qui se dit commis-voyageur... C'était un homme dans le genre de mon épouse.

« Je fais la grimace en le voyant, je me disais : « en voilà un coffre qui va en engouffrer des victualles ! » C'est que je le connais !... Des gaillards de ce calibre vous en ont bien vite avalé pour une pièce de six à sept francs pour les trois francs qu'ils paient leur dîner !

« Mais, à ma grandstupéfaction et à mon grand soulagement, le gros monsieur, en s'asseyant à table, déplie tranquillement sa serviette et dit au garçon qui le servait : « Donnez-moi un bouillon, j'ai mal à l'estomac. »

« C'était une chance. (Tragique.) Eh bien ! c'est ce bouillon, ce simple bouillon qui est cause de mon infortune !

« Quand ce gros monsieur voulut régler sa consommation, il jeta une pièce de cinquante centimes sur la table.

« — Pardon, lui fis-je remarquer, c'est trois francs. »

« — Mais je n'ai pris qu'un bouillon ! » me rétorqua ce grincheux.

« — Je ne m'occupe pas de ce que mangent les gens, lui répétai-je... vous vous êtes assis à table pour le dîner, c'est trois francs ! »

« Il les paya en souriant et s'en fut... »

« Deux jours après, j'étais des mains du facteur un volumineux paquet portant l'en-

tête d'un notaire... Il n'était pas affranchi. — Le facteur me réclama deux francs vingt-cinq pour le port... »

« Je décaichai févreusement le paquet parce que je vais vous dire : j'attendais tous les jours une lettre d'un notaire m'annonçant l'ouverture de la succession d'un vieil oncle.

LE PRÉSIDENT. — Cela n'a aucun rapport.

LE PRÉVENU. — Au contraire, c'est pour vous expliquer pourquoi j'acceptais si facilement des lettres non affranchies... J'ouvrais donc le paquet que le facteur venait de me remettre... Il contenait une dizaine de feuilles de papier blanc !

« Sur la dernière était écrite cette simple phrase : « Ton bouillon était bon, mais il était cher ! »

« C'était ce gredin... ce gros voyageur au bouillon qui se vengeait en me faisant payer deux francs vingt-cinq de port !

LE PRÉSIDENT. — Arrivez au fait !

LE PRÉVENU. — Mais j'y suis, j'y patauge en plein, même !... Le jour suivant, nouveau paquet non affranchi, toujours avec en-tête de notaire, c'était encore deux francs vingt-cinq à payer !

« J'étais perplexe... je me disais : « C'est peut-être de mon gredin au bouillon... mais c'est peut-être du notaire qui m'annonce mon héritage. Bref, je l'acceptai. »

« Horreur ! c'était encore de mon misérable au bouillon !

« Dix paquets arrivèrent successivement

non affranchis et tous contenant la phrase : « Ton bouillon était bon, mais il était cher ! »

« J'en étais pour vingt-deux francs cinquante de ma poche !... et tout ça pour rien !... Du reste, je n'ai pas hérité de mon oncle... Mais vous ne savez pas pourquoi je n'ai pas hérité de mon oncle.

LE PRÉSIDENT. — Cela ne nous regarde pas...

LE PRÉVENU, insistant. — Je vais vous le dire... j'en ai pas hérité de mon oncle, parce qu'il n'est pas mort !

(Le plaignant est invité à déposer.)

(C'est un gros homme qui s'avance pesamment à la barre.)

LE PLAIGNANT. — Ce qui m'est arrivé est extraordinaire, messieurs !... J'entrai un soir à l'hôtel du Pain-d'or pour dîner... Je m'installai à table. J'avais à peine déplié ma serviette, que j'entendis derrière moi une voix hurler furieusement :

« — Ah ! te voilà, sale bandit !... gredin, voleur !

« Et, en même temps, je me sens inondé, brûlé, asphyxié... »

« C'était le prévenu qui venait de me coiffer avec la soupière pleine de soupe bouillante qu'il apportait sur la table !

« En même temps, sur un signe de cet hôtelier du diable, les garçons sautent sur moi et me rouent de coups.

« Je hurle « à l'assassin ! » ; les autres voyageurs se lèvent effarés... »

« Toujours vociférant, je sautai par la salle affolé, ne sachant où j'allais... »

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

ACCIDENT D'AUTO. — Une automobile conduite par un habitant de Neuilly-sur-Seine, et montée par sept ou huit personnes, a tamponné une femme, au village de l'Oucheraye, commune de Vivy. Cette dame s'était précipitée au-devant de la voiture pour sauver son chien. Elle a donc été victime de son imprudence.

La victime, mariée à un employé de chemin de fer, n'avait que vingt-sept ans. SAUMUR.

TOMBÉ D'UN TOIT. — Un couvreur était occupé sur le toit d'une maison en construction, il glissa et tomba. Relevé sans connaissance, il fut transporté à son domicile.

Un docteur a constaté des contusions sur diverses parties du corps. MONTIVILLIERS.



ACCIDENT MORTEL. — Profitant d'une belle journée, un comptable était allé se promener à bicyclette, en compagnie de son fils. Mais, en voulant éviter un enfant, le comptable fit une chute sur la tête. Il revint à son domicile, évaqué et se coucha. Le lendemain, on le trouva mort dans son lit. Il avait dû succomber à la suite d'une hémorragie interne. NANTES.



COUP DE PIED DE CHEVAL. — Tandis qu'un charretier au service d'un agriculteur était occupé à faire la litière des chevaux à l'écurie, un des animaux lui lança un violent coup de pied qui l'atteignit à la cuisse. Le charretier, sérieusement blessé, devra observer un long repos. GODERVILLE.



RENVERSÉ PAR UN CYCLISTE. — Se trouvant pris dans un embarras de voitures, un clerc d'huissier, à bicyclette, tenta de passer. Il fut renversé par un autre cycliste qui prit la fuite. Le clerc, qui était demeuré inanimé sur la voie, fut relevé couvert de contusions et un bras fracturé. SAINT-NAZAIRE.

se trouvait au Louvre, en compagnie de Mlle Sorbières qu'il surveillait et filait depuis le matin.

Dans ses recherches, il s'était réservé cette branche dont il avait comblé les lacunes après de minutieux travaux faits en compulsant les archives généalogiques à la Bibliothèque nationale.

C'est ainsi qu'il découvrit les Rambert et leurs parentés avec Sorbières.

Il jugea inutile de faire connaître sa découverte à Poullignon, si tout marchait à souhait, et la considérant comme sa seule planche de salut dans le cas où on le remerciait de ses services.

L'événement avait donné entière raison à sa prudence.

Dès le matin, Gouville avait donc fait toilette.

Jaquette noire et pantalon gris, plastron immaculé et brillant, cravate claire où brillait le rubis de l'épingle, chapeau de paille neuf, gants rouges, jonc à pomme d'argent, bottines vernies; il avait l'air d'un parfait gentilhomme.

Le jeune homme se rendit directement rue du Mont-Thabor.

Il connaissait le savant de réputation et redoutait un peu de s'aboucher sans préambule avec cet être assez sauvage, rébarbatif, et rebelle aux instrus.

Gouville interviewa donc la concierge adroitement, et les détails qu'il en tira le confirmèrent dans son opinion.

S'adresser directement à Sorbières, c'était courir à un échec.

Et puis, circonstance qui lui fit faire la grimace, le savant ne paraissait pas nager dans l'opulence.

Gouville se décida à s'adresser d'abord à Alice.

De la jeune fille, il tirerait également des renseignements sur les Rambert.

L'ex-employé de Poullignon ne quitta donc pas le quartier et surveilla la porte jusqu'à ce qu'il vit sortir la jeune fille.

Il la suivit, et l'aborda au Louvre comme nous l'avons vu.

— Je ne vois guère l'importance que ceci peut avoir pour moi, dit Alice en lui rendant le papier qu'il lui avait communiqué.

Gouville expliqua alors ce dont il s'agissait.

— Oh! murmura Alice, confiante, et tout émue, ce n'est pas possible ce que vous me dites...

— Je vous jure, mademoiselle...

— Non, vous abusez de ma crédulité, ou vous faites erreur... Mais, par pitié, je vous en prie, ne continuez pas ce jeu, cela me fait mal.

Mlle Sorbières était blême.

— En effet, dit Gouville, je vois que vous êtes souffrante, mais remettez-vous... Et soyez persuadée que je ne vous ai dit que l'absolue vérité!

— Excusez-moi, reprit Alice, tremblante, cette révélation est si imprévue... Cet événement tellement invraisemblable...

— Nullement. Nous voyons tous les jours des personnes recherchées pour des héritages importants... Celui-ci est d'une nature un peu spéciale, je l'avoue, mais il n'en offre que plus d'intérêt.

— Oui, certainement...

— Je conçois votre émotion, mademoiselle, c'est le prétexte de la joie.

— Poussiez-vous dire vrai!

— N'en doutez pas. C'est l'avenir qui vous sourit; ayez foi en sa promesse!

— Je le veux bien. Mais pourquoi, je le répète, m'entretenez-vous d'un pareil sujet au lieu de vous adresser à mon père?

Gouville vit que l'instant était venu de s'expliquer.

— Avant d'aller trouver M. Sorbières, dit-il, je tenais à m'assurer de votre aide. Puis-je l'espérer?

— Oui, monsieur.

— Je sais que M. Sorbières vit en une

sorte de réclusion, qu'il est difficilement abordable... Bref, je craignais un échec en lui faisant moi-même cette communication.

La jeune fille hochait la tête.

— Vous le voyez, continua Gouville, vous partagez mon avis.

— Mon père a horreur du monde, du bruit, des affaires...

— Il ne m'écouterait donc pas?

— Je le crains.

— Alors, que faire?

— Avez-vous des preuves certaines de ce que vous avancez?

— Certes!

— Mon père exigera certainement beaucoup de garanties, avant de vous écouter.

— Je les lui fournirai.

— Vous parviendrez à le convaincre très difficilement, mais une fois que vous y serez arrivé, s'il veut poursuivre la réalisation de ses droits, et ce ne serait que pour moi seule, il s'y donnera complètement.

— C'est bien cela, pensa Gouville, et je suis persuadé que j'aurai en lui un excellent appui, un concours puissant... C'est uniquement pour cela que je tiens à ce vieux savant, car, l'argent, il ne pourra être fourni que par les Rambert...

Et, tout haut :

— Pensez-vous, mademoiselle, que je doive aller trouver M. Sorbières?

— Je ne sais... il faudrait qu'il fût préparé...

Je ne puis lui dire que je vous ai vu... Cela gênerait tout.

— Vous avez raison.

— Il faudrait donc qu'il apprît indirectement... Alors, je pourrais insister, plaider pour obtenir son approbation...

— Oui, fit Gouville, pensif.

Il faisait tourner sa canne entre ses doigts tout en réfléchissant.

La solution ne venait pas.

Il sentait bien pourtant, d'autre part, qu'il fallait déguiser sa proposition sous les apparences les plus légales, pour qu'elle eût chance d'être accueillie.

Alice demeurait rêveuse, son crayon toujours à la main, ne pensant plus au travail à peine commencé.

Gouville rompit enfin le silence.

Il croyait tenir, cette fois, le moyen le plus sûr pour réussir.

— Écoutez, mademoiselle, dit-il, nous allons employer une voie indirecte pour arriver à notre but...

Alice l'interrogea du regard.

— C'est, du reste, un procédé généralement employé en pareille circonstance par les gens de loi qui ne veulent pas se donner le mal nécessaire pour retrouver les héritiers.

— Et ce procédé?

— Eh bien, d'abord quel est le journal que lit monsieur votre père?

— Le Temps et le Figaro.

— Demain matin, répliqua Gouville, lisez avec soin le Figaro, en détail, et si M. Sorbières n'y remarque point certain passage qui l'intéresse, mettez-le-lui sous les yeux, et allez de l'avant!

— C'est bien.

— Maintenant, mademoiselle, il faut que je vous quitte, le temps passe, et j'ai des affaires urgentes à terminer aujourd'hui.

— Adieu, monsieur.

— Non pas adieu, j'espère bien que nous nous reverrons. Comptez-vous venir travailler ici, demain?

— Oui.

— Alors, permettez-moi de venir vous y rejoindre.

— Soit.

— J'aurai besoin de connaître les dispositions de M. Sorbières.

— A demain donc.

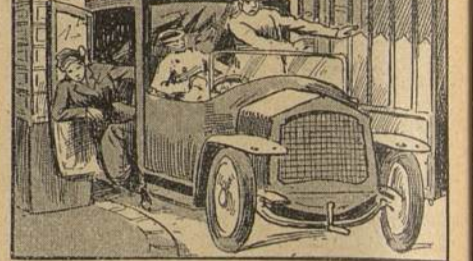
(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

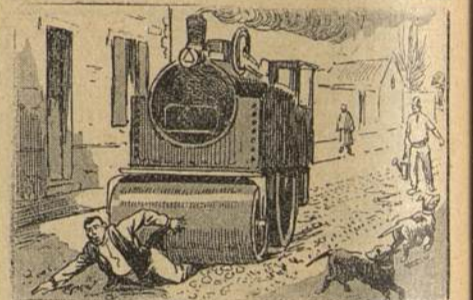
UN BÉBÉ SOUS UN TRAIN. — Vers huit heures du matin, une veuve, domiciliée avenue de Bordeaux, allait étendre du linge en dehors de la ville, sur la clôture de la ligne de Bize, à deux cents mètres environ au delà du passage à niveau. Elle était accompagnée de son bébé, âgé de vingt mois. La clôture, en un certain point, faisant défaut, l'enfant trompa la surveillance de sa mère et pénétra sur la voie; un train vint à passer, dont la locomotive atteignit le pauvre petit à la tête, lui brisa le crâne.

Renversé sur la voie par le choc, le bébé eut en outre les jambes sectionnées. Ce fut lamentable.

La pauvre mère est veuve depuis huit mois. On devine son désespoir. NARBONNE.



GRAVE ACCIDENT. — Une voiture automobile conduite par une jeune femme se dirigeait vers l'entrée du château de la Salle. Mal dirigée dans un virage, l'auto heurta un des piliers du portail. Projetée sur le sol, la mère de la jeune femme se blessa gravement. Elle avait, en outre, la poitrine labourée par les éclats de vitres. La conductrice n'a que des ecchymoses; mais le chauffeur qui l'accompagnait est, lui aussi, grièvement blessé. LA PACAUDIÈRE.



BROYÉ PAR UN CYLINDRE. — Voyant deux chiens se battre sur la route, devant son domicile, un conseiller municipal de Saint-Révérend se précipita vers eux afin qu'ils ne fussent pas écrasés par un cylindre employé à l'empierrage. Mais il fit un faux pas, tomba, et ce fut lui qui fut atrocement broyé. NEVERS.



UNE CHASSE TRAGIQUE. — Deux chasseurs, après avoir déjeuné dans une ferme, reprenaient leur équipement, quand un gamin de treize ans demanda à les accompagner. L'un des chasseurs tenait le canon de son fusil appuyé sur la saignée du bras gauche. Par suite d'un faux mouvement le coup partit et l'enfant fut tué par la charge. SAINT-ÉTIENNE.

« A la fin je me cognai la tête contre le mur avec une telle force que je brisai la soupière, et je me sauvai sans demander mon reste...
« J'ai dû garder le lit pendant huit jours! (Croisant les bras sur sa poitrine.) Que dites-vous de cela, messieurs?... Entrer dans un hôtel pour la première fois de sa vie, y recevoir une soupière sur la tête et être criblé de coups par des gens qu'on ne connaît pas!

LE PRÉVENU. — Il y a eu malbonne, je me suis trompé... je vous ai pris pour mon gros monsieur au bouillon. (Avec reproche.) Aussi pourquoi lui ressemblez-vous aussi exactement! c'est de votre faute!... Enfin je vous fais mes excuses, n'en parlons plus, c'est fini.

LE PLAIGNANT. — Et mes brûlures, et les coups que j'ai recus, je m'en ressens encore!

Le tribunal condamne le sieur Tirefeu à deux mois de prison avec sursis et à deux mille francs de dommages-intérêts.

LE PRÉVENU, s'en allant tout piteux. — Cette fois, c'est moi qui avale le bouillon, et il est joliment plus cher que l'autre!

UN PRÉVENU QUI BÉGAIE

Henri Badureau, dit Trempette, qui est prévenu d'abus de confiance, n'est pas comme à interroger; et le président sue sang et eau pour lui extraire les paroles de la bouche.

Badureau est affreusement bégue.

Le plaignant vient d'abord exposer les faits.

LE PLAIGNANT. — J'étais ed'la vie de garçon à Paris, mangeant un petit héritage... Lorsque la galette fut toute boulotée, je me plaçai comme valet de chambre chez une dame seule, une dame très bien, dont e'j'vais vous donner l'adresse, si vous voulez.

LE PRÉSENT. — C'est inutile.

LE PLAIGNANT. — Mais il me restait mes meubles et que je ne voulais pas continuer à louer une chambre spécialement pour eusses... qu' alors mon vieux copin Trempette, un zigue qui m'avait aidé à bâfrer mon héritage, m'offrit de me les garder chez soi... que j'y consentis. Et puis qu'à la première sortie que m'a accordée Madame, je suis couru chez ce vieux-t-ami, mais pas plus de meubles que dans ma main... Il avait tout vendu, le misérable!

LE PRÉSENT, au prévenu. — Qu'avez-vous à répondre?

LE PRÉVENU. — J-e-e-e-e vai-ai-ais...

LE PRÉSENT. — Ça va être long; vous ne pourriez pas abréger?

LE PRÉVENU. — Je-e-e-e va-ai-ais...

LE PLAIGNANT. — Faites pas attention, il est bégue comme une oie!

LE PRÉVENU. — Bé-bé-bé.

LE PLAIGNANT. — Mais quand il veut, il parle avec rapidité... Il a un moyen pour ça.

LE PRÉSENT, au prévenu. — Vous avez un moyen?

LE PRÉVENU. — Ou-ou-ou-... je-e-e-e chan-an-an-te.

LE PRÉSENT. — Vous chantez?

LE PLAIGNANT. — C'est merveilleux... Ainsi quand nous étions chez le mastroquet et qu'il voulait un carafon de vin et ses accessoires... Un ca-ca-ca-... ça n'en finissait plus... Il n'avait qu'à pousser :

Un carafon de vin

Et du pain

D'la saucisse et du boudin

Nom d'un chien!

Et on était servi tout de suite.

LE PRÉSENT, au prévenu. — Enfin, chantez s'il n'y a pas moyen de vous entendre autrement.

LE PRÉVENU:

Je ne suis pas coupable,

Et ron ron ron

Petit patapon

Je ne suis pas coupable

De d'ont on m'accusait,

Ron, ron!

LE PRÉSENT, entraîné par l'exemple.

Si, vous êtes coupable

Et ron...

Sapristi!... (se reprenant). Vous êtes coupable d'avoir vendu des objets mobiliers qui vous avaient été confiés.

LE PRÉVENU, avec feu (air des Mousquetaires):

Je n'ai point abusé de rien,

Ce que j' fais, c'est pour son bien.

LE PLAIGNANT. — Elle est raide, celle-là!

LE PRÉVENU (sur un air connu):

Sa commode était disloquée,

Son armoire tout délabrée

Sa tabl' ne tenait plus

Et les vers mangeaient son bahut!

Sans hésiter,

Je suis allé laver

Toutes ces choses!...

LE PLAIGNANT. — Pas du tout... mon mobilier était presque neuf... Y avait six mois que j'avais acheté mon lit, et je découchais toutes les nuits... J'ai pas dû user beaucoup le sommier... Et l'argent que ça lui a rapporté, il l'a salement bouloté... tout seul!...

LE PRÉVENU, air de romance.

J'l'en rendrai quand l'herbe sera verte,

Quand tu verras à ma fenêtre ouverte

Du soleil et des fleu-u-eurs!

LE PLAIGNANT. — Oui, à Pâques ou à la Trinité!

Le tribunal condamne Badureau, dit Trempette, à six mois de prison et à deux mille francs de dommages-intérêts.

JULES DEMOLLIENS.

LES ENNEMIS DE M. LUBIN

Grand roman policier

PAR CONSTANT GUÉROULT

PROLOGUE

Après l'absinthe

I

LE CABARET DU « LAPIN GALANT ».

Il est, au centre même de Paris, une rue boueuse, humide et sombre en tout temps, où n'a jamais pénétré un rayon de soleil : c'est la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Longue et étroite, elle part du monument dont elle porte le nom pour aboutir au Marais.

Des chiffonniers en gros, des teinturiers, des marchands de bric-à-brac, des marchands de chaussures d'occasion, des marchands de vieux poêles et de vieilles ferrailles, des liquoristes et des marchands de vin occupent les rez-de-chaussée de cette rue et lui donnent un aspect qui forme un étrange contraste avec la rue de Rivoli, sa voisine.

Des façades boursoufflées, tuméfiées, verdâtres, qui font penser vaguement aux cadavres de la Morgue ; des boutiques si noires, que l'œil n'y distingue qu'un hideux fouillis de choses sans forme et sans nom ; des allées étroites, d'où s'échappent des exhalaisons humides, sépulcrales, écœurantes, telle est la physionomie de cette rue en plein jour.

Quand la nuit tombe, elle devient plus sinistre encore.

Toutes les boutiques se ferment, hors celles des liquoristes et des marchands de vin, qui jettent de loin en loin des lueurs rougeâtres sur le pavé visqueux.

On n'y voit plus que de rares passants, des femmes au tablier blanc debout à l'entrée de quelques allées, et, dans les encadrement qui font face à ces allées, des hommes en casquette et en bourgeron qui ressemblent aux agents.

Il était neuf heures du soir environ, quand une femme, après avoir parcouru d'un pas calme et assuré cette rue équivoque, entra chez un des marchands de vin qui y pullulent.

C'était un cabaret assez mal famé dont l'enseigne représentait un lapin tenant un bouquet dans une de ses pattes avec cette inscription au-dessous : *Au Lapin Galant*.

Elle salua, d'un signe de tête familier, le maître de l'établissement, assis à son comptoir, et passa dans un cabinet réservé aux habitués.

C'était une créature à l'allure décidée, au geste hardi, dont la haute taille, les formes accusées, le teint ardent, les cheveux noirs et abondants devaient être fort appréciés dans un certain monde.

Le cabinet dans lequel elle pénétrait avec ce sans-façon était déjà occupé par trois individus quelque peu équivoques de mine et de tournure.

Le plus âgé des trois pouvait avoir une cinquantaine d'années.

Il était petit et maigre ; sa tête écrasée, plus large que longue, animée par un sourire stéréotypé, sourire fin, ironique gouailleur et amer à la fois, cette tête était plus flétrie, plus ridée, plus tordue, plus chiffée, comme disent les Normands, qu'une pomme de rainette au mois de janvier. Ses yeux gris, rieurs et gouailleurs comme sa face, étincelants d'audace, de ruse et de cynisme, étaient encadrés et comme enfouis dans des pattes d'oie dont les rides nombreuses et vigoureusement prononcées eussent fait la joie d'un peintre flamand ; ajoutez à cela une peau tannée dont le ton rap-

pelait les vieux cuirs de Cordoue, des couleurs cuites sous cette peau de requin, mais si parfaitement cuites que ni le chaud, ni le froid, ni la faim, ni la bonne chère, ni la joie, ni la douleur, ne pouvaient les altérer ; et peut-être apprendrez-vous sans surprise que ce personnage exerçait depuis trente ans la profession d'escamoteur en plein vent à toutes les barrières et sur tous les boulevards de Paris.

Pour chapeau, il avait un feutre mou, instrument de sa profession, qui, dans ses mains habiles, prenait toutes les formes et imitait toutes les coiffures, aux bruyants éclats de rire de son public.

Son public l'avait surnommé le père Lajoie, et le nom lui était resté.

Près de lui était assis un jeune garçon de quinze à seize ans, son élève et son compère. Il était petit et grêle ; son visage, pâle et imberbe, offrait un mélange de naïve bêtise et de précoce expérience qui devaient avoir un grand succès près des badauds des barrières.

Coco Pinchard, Parisien, né en pleine Cité, rue de Cocatrix, ayant puisé les meilleurs principes dans les tapis-franes du quartier, tels étaient ses mœurs, titres et qualités.

Le troisième compagnon tranchait profondément sur ceux que nous venons de présenter au lecteur.

C'était un jeune homme de vingt-sept à vingt-huit ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, et dont les membres bien proportionnés paraissaient doués d'une grande force musculaire.

Ses traits ne manquaient pas de régularité, mais il était incessamment agité par un tic nerveux qui, joint à un grincement de dents presque continu, les torturait hideusement et leur donnait une expression de férocité bestiale de l'effet le plus répulsif.

La chope d'absinthe pure posée devant lui donnait l'explication de ce tic et de ce grincement sinistre.

— Bonjour, Mélie, dit-il à la femme qui venait d'entrer.

— Bonjour, Bastien, répondit la femme d'un ton brusque et d'une voix enrouée.

La portes'entr'ouvrit aussitôt et laissa passer la tête d'un garçon qui attendit là, immobile et muet.

— Un mêlé, lui dit Bastien.

Le garçon ne bougea pas.

— Eh bien ! quoi, ajouta Mélie, mon mêlé ordinaire, cognac et absinthe.

Le garçon disparut.

Alors le père Lajoie, s'adressant à Bastien et à Mélie :

— Ah çà ! mes enfants, leur dit-il avec son sourire narquois, vous êtes gentils et mignons comme deux petits amours, et vous devez avoir hâte de roucouler, allez-y donc tout à votre aise. Pendant ce temps, Frise-Poulet et moi, nous allons travailler notre nouvelle parade.

Et s'adressant à Coco Pinchard :

— Allons ! Frise-Poulet, fais-nous connaître le nouveau boniment que tu as composé pour charmer les badauds, pantés, oisifs et autres imbéciles de la capitale.

— Voilà, bourgeois, voilà, répondit Frise-Poulet en se levant brusquement.

Puis, tirant une allumette de sa poche et prenant sa voix de gorge, Frise-Poulet commença :

— Tenez, messieurs, voici la fameuse allumette électro-chimique, dite la providence des fumeurs, adoptée par toutes les têtes couronnées, brevetée de tous les gouvernements, médaillée à toutes les expositions nationales et internationales ; même que je pourrais vous montrer les médailles, malheureusement elles étaient toutes en or, ce qui m'a décidé à les placer... chez ma tante ; le placement du pauvre, messieurs.

— Parfait ! s'écria Lajoie. Cette fin me ravit, elle fera merveille devant MM. les voyous. Après ?

Frise-Poulet reprend :

— Mais, me direz-vous, avec quoi fait-on flamber ton allumette ? Avec quoi, messieurs ? avec rien, c'est-à-dire avec la moindre chose ; une vieille semelle, une fausse clef, un mauvais clou ; or, qui est-ce qui n'a pas sur soi une vieille semelle ou un mauvais clou ?

Frise-Poulet frotte l'allumette sur son soulier, la fait flamber, puis il reprend :

— Tenez, messieurs, une supposition que vous vous trouvez à la soirée d'un ministre, la bourgeoisie éteint la chandelle en la mouchant, le salon est plongé dans l'obscurité, c'est alors que mon allumette...

— Un instant, s'écria Lajoie, je t'arrête ; très joli, ton boniment, mais là, très joli, sauf ce dernier détail, qui dénote de ta part une ignorance crasse des usages de la haute société.

— Ah bah !

— Si tu avais fréquenté le grand monde, tu saurais que, dans le salon d'un ministre, il y a toujours deux chandelles les jours de réception.

— Pas possible !

— Le ministre des Affaires Etrangères a même droit à trois chandelles.

— Pourquoi cette préférence ?

— Pour épater les ambassadeurs et les corps diplomatiques ; ça leur donne une haute idée de la France, et ça soutient notre crédit à l'étranger.

— Que voulez-vous en fait de grand monde, je n'ai jamais fréquenté que des juges d'instruction, et encore pas sur le pied de l'intimité, ils ne me présentaient même pas à leurs épouses. Et ça croit que ça sait vivre ! Et ça se dit des gens du monde ! oh ! là, là ! Aussi leurs procédés m'avaient profondément dégoûté, je n'allais plus les voir que sur les invitations les plus pressantes.

Le père Lajoie allait faire une nouvelle observation à son élève, quand il fut interrompu par l'entrée de cinq ou six personnes.

C'étaient des ouvriers qui venaient s'attabler dans l'arrière-boutique.

Parmi les nouveaux venus se trouvait un individu d'une trentaine d'années, de taille moyenne, mais trapu, carré et musculeux comme l'Hercule Farnèse.

Son visage, où respiraient la bonhomie et la loyauté, était encadré d'épais favoris noirs qui se mariaient parfaitement avec ses joues pleines, son front dégagé et son teint brun et chaud, indice d'une santé de fer.

Le garçon entra derrière eux.

Il allait leur faire ses offres de service quand Mélie, l'apostrophant tout à coup :

— Ah çà ! dis donc, toi, espèce de propre-à-rien, lui dit-elle de sa voix rauque et de son ton brutal, et mon mêlé, est-ce pour aujourd'hui ?

— Je ne crois pas, répondit tranquillement le garçon.

— Hein ! que dis-tu ? s'écria Bastien en se retournant vers celui-ci avec un regard foudroyant et un grincement de bête fave.

Un moment paralysé, le garçon reprit bientôt en avançant la main d'un air significatif :

— Dam ! je dis qu'il faudrait voir à éclairer, vu que le patron, qui a pourtant bonne mémoire, prétend qu'il a oublié la couleur de votre argent, et si vous voulez le mêlé, faudrait voir moyen à...

— Canaille ! s'écria Bastien en saisissant une bouteille pour en frapper l'infortuné garçon.

Le garçon pâlit et ferma les yeux.

Mais la main resta levée, serrée comme dans un crampon de fer.

Bastien lança un regard furieux sur celui qui osait se jeter au-devant de sa colère.

Puis il pâlit tout à coup et se laissa arracher sans résistance la bouteille qui avait failli ouvrir le crâne du malheureux garçon.

Celui-ci était encore tout tremblant du péril qu'il venait de courir.

— Ah ! te voilà donc, bel oiseau, dit au buveur d'absinthe celui qui venait de le désarmer.

Et, le repoussant loin de lui, il reprit d'un ton méprisant :

— Toujours le même ! brave avec les faibles, lâche avec ceux qui peuvent te tenir tête.

Cet homme était le brave ouvrier dont nous avons signalé au lecteur la figure mâle et loyale.

— Tenez, reprit-il en s'adressant à ses camarades, savez-vous comment j'ai fait la connaissance de monsieur ? Il faut que je vous conte cela, ça en vaut la peine. J'avais souvent entendu parler dans la maison d'un misérable assez lâche pour battre sa femme, une pauvre jeune femme aussi bonne qu'il est méchant, à laquelle on ne connaît que des vertus, comme on ne lui connaît que des vices, à lui, et qui depuis longtemps n'a d'autre lot en ce monde que la misère et les coups, les larmes et les privations. Et la malheureuse a une enfant, une petite fille de quatre ans, qu'il faut nourrir, habiller et garantir du froid ; comment y arrive-t-elle ? car elle y arrive, la pauvre créature ! Ah ! c'est par un travail de jour et de nuit, par mille petites ressources dont nous serions incapables, nous autres hommes, par une abnégation, une patience, une humilité que rien ne rebute, car elle reçoit tous les dons, toutes les aumônes pour son enfant, et, au lieu de l'adorer à genoux, au lieu de travailler comme quatre et de suer sang et eau pour mettre fin à tant de misères, non seulement ce misérable lâche la bat, mais il lui vole ce qu'on donne pour son enfant et vient le boire ici avec cette infâme créature. Eh bien, que dites-vous de ça, vous autres ?

— Je dis que j'éprouve une furieuse tentation de lui casser les reins, répondit d'une voix sombre un des ouvriers interpellés.

— Attendez, ce n'est rien encore, reprit l'ennemi de Bastien.

— Ah çà ! s'écria Mélie en jetant à son amant un regard de rage et de mépris, vas-tu me laisser insulter par cet homme-là ?

— J'attends qu'il ait fini ; imite ma patience, répondit Bastien en roulant autour de lui des regards sinistres et en saisissant dans la poche de son pantalon un objet invisible.

L'ouvrier reprit :

— Moi aussi je suis mari ; moi aussi je suis père ; mais, loin de priver ma femme et mon enfant, je me reproche les quelques sous que je dépense, quand, à la fin de chaque quinzaine, je viens ici boire un litre avec mes camarades ; et je ne le ferais pas si ma pauvre femme ne m'y poussait pas elle-même en me disant : Vas-y donc, Julien, tu travailles assez pour te permettre une petite distraction de temps à autre ; et puis, il ne faut pas vivre comme un ours... Bonne femme, va ! murmura l'ouvrier avec un accent attendri.

Mais il reprit en changeant tout à coup de ton :

— Mais revenons à ce coco ; ce que je viens de vous dire, ce n'est rien encore, jugez-en plutôt. Un soir que je rentrais chez moi, le cœur plein de joie, car on avait travaillé double, cette quinzaine-là, et je rapportais une surprise à ma petite Henriette, un petit manchon blanc qu'elle désirait depuis longtemps, dont elle rêvait la nuit, la chère petite ; ce soir-là donc, je montais l'escalier, tout en riant dans ma barbe à la pensée des explosions de joie qui allaient retentir tout à l'heure à la maison, quand tout à coup un cri se fait entendre, mais un cri terrible, si aigu, si déchirant, que d'abord j'en demeure tout saisi.

Revenu à moi, je monte rapidement, car le cri, venu d'en haut, avait été aussitôt suivi d'un bruit sourd, quelque chose comme la chute d'un corps dans l'escalier. En effet, je trouve

bientôt une femme étendue sur le carré : « Aidez-moi à me relever, monsieur, me dit-elle, aidez-moi vite, que j'aie au secours de mon enfant, car il est capable de la tuer. — Mais comment êtes-vous là ? lui-dis-je, en essayant de la relever. — Il m'a lancée d'un coup de pied dans l'escalier, et je... » Une vive douleur lui arracha un gémissement ; puis, avec un accent de douceur et de résignation que je crois entendre encore et qui m'arracha l'âme : « Laissez-moi, monsieur, me dit-elle, vous ne pouvez rien pour moi, j'ai une jambe cassée ». Et elle ajouta, en se laissant retomber tout de son long sur le carré : « Sauvez mon enfant. » En trois bonds je fus au haut de l'escalier, et, en un clin d'œil, au milieu de la chambre ; il était temps, le misérable avait le pied levé sur la pauvre petite qui, réfugiée et tapie dans un coin, lui demandait grâce à genoux et les mains jointes. Il allait l'écraser quand il reçut sur la mâchoire un coup de poing qui l'envoya rebondir contre une saillie du mur, d'où il tomba à plat sur le carreau. Ah ! je puis le dire, jamais coup de poing n'a été donné de si bon cœur. Et voilà, ajouta Julien en terminant, comment j'ai fait la connaissance de monsieur.

— Bravo ! bravo, Julien, s'écrièrent en chœur tous ses camarades.

— Est-ce tout ? demanda d'une voix sourde le buveur d'absinthe, dont le sinistre grincement n'avait cessé de se faire entendre pendant tout ce récit.

— A peu près, il ne me reste plus qu'à reconnaître l'extrême humilité avec laquelle revendu de votre évanouissement vous avez reçu de moi la promesse d'une correction pareille, chaque fois que vous battriez votre femme.

— Avez-vous fini ? demanda de nouveau le misérable en affectant un calme dans lequel on sentait gronder une effroyable rage.

— Oui, pour le coup, j'ai fini, répondit tranquillement l'ouvrier.

— Alors, à mon tour ! s'écria Bastien d'une voix éclatante, mais mon discours à moi ne sera pas long.

Et, tirant brusquement de sa poche un revolver, il le braqua sur l'ouvrier et fit feu.

Mais, au moment même où il lâchait la détente, Julien, qui se tenait sur ses gardes et ne perdait pas de vue un seul de ses mouvements, lui céda sur la main un coup de pied qui envoyait l'arme au plafond.

Puis, se tournant vers ses camarades, qui, le croyant atteint, s'étaient levés pour courir à lui :

— Ne craignez donc rien pour moi, leur dit-il, vous le voyez, la peur le faisait tellement trembler qu'il n'a même pas su se servir de son arme.

Le revolver était retombé à terre, entre Julien et son ennemi.

Fou de rage, ce dernier se précipita pour le ressaisir.

Mais il se releva aussitôt en jetant un cri de douleur.

D'un coup de talon, l'ouvrier lui avait broyé la main sur le sol.

Bastien se laissa tomber sur un siège, les traits pâles et crispés.

Il renonçait à la lutte.

Il s'affaissait sous l'empire de la douleur, dont la violence le paralysait complètement.

Et, pour toute consolation, il voyait le regard de Mélie fixé sur lui avec une expression de profond mépris.

Les femmes de cette sorte s'inclinent toujours devant la force ; elles l'admirent même dans ses violences, même quand elles en sont victimes.

— Eh bien ! que dis-tu de ce coup-là, mon fiston ? s'écria Julien en ricanant. Oh ! je ne me sers pas de revolver, moi, je me contente des armes que m'a données la nature ; ça me suffit pour corriger les drôles de ton espèce, et encore je t'ai ménagé. Mais ne recommence pas ce jeu-là avec moi, sinon je te casse une aile, te voilà prévenu. Tu sauras ce jour-là ce que tu as fait souffrir à ta malheureuse femme, lâche gredin que tu es !

Puis, s'adressant à ses camarades :

— Dites donc, les amis, est-ce que vous vous sentez le courage de rester dans la compagnie de ces deux misérables ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien ! allons passer la soirée ailleurs.

Et il sortit, suivi de ses compagnons.

Le père Lajoie et Frise-Poulet avaient quitté l'arrière-boutique avant eux.

Ils étaient allés rassurer le marchand de vin au sujet de la détonation qui

venait d'ébranler la maison, et qui, lui dit le vieil escamoteur, était le résultat d'une simple maladresse.

Bastien et Mélie étaient donc restés seuls.

— Pardi, s'écria celle-ci avec un accent de grossière ironie, si tu aimes les couleuvres, tu dois être content, on t'en a fait assez avaler ce soir.

— Oh ! gronda sourdement Bastien, c'est elle qui va payer tout ça, et elle le paiera cher.

— Qui ? elle ? ta femme ? la belle et vertueuse Marie ?

— Oui.

— Allons donc ! t'es trop lâche, s'écria la femme en le traitant avec mépris, tu n'oserais pas ; des phrases, des menaces, et c'est tout ; voilà des mois que tu dis ça.

— Et moi, je te dis que c'est pour aujourd'hui, répliqua Bastien d'une voix sifflante. Oh ! elle sait à quoi s'en tenir, je lui ai dit que j'allais bientôt régler son

Malgré l'extrême propreté qui régnait dans cette mansarde, tout y accusait le plus profond dénûment.

Il y avait là une femme et un enfant, sa fille.

La jeune mère devait avoir vingt-trois ans au plus, mais la misère et quelque profond chagrin avaient flétri ses traits avant l'âge.

L'air de timidité et de perpétuelle inquiétude empreint sur son visage trahissait toute une vie de contrainte et de souffrance.

Elle repassait des vêtements d'enfant et n'interrompait son travail que pour jeter de loin en loin un regard attristé sur sa petite fille assise en face d'elle.

Contre l'habitude de son âge, la pauvre petite restait là, immobile et muette ; on eût dit qu'elle aussi elle était sous l'empire d'une secrète et perpétuelle terreur, à voir l'expression inquiète qui s'était comme figée sur sa naïve physionomie.

rien : fille, épouse, mère, j'ai toujours fait mon devoir ; je suis là, toujours là, incessamment courbée sur le travail, m'accordant à peine quelques heures de sommeil, ne demandant que la santé pour pouvoir continuer cette rude tâche, et un peu d'affection pour me la rendre moins dure, et quelle est ma récompense ? Les coups et la misère. Ah ! c'est trop, c'est trop de malheurs sur une pauvre créature !

Et, retombant accablée sur une chaise, elle se mit à pleurer si fort que tout son corps en était secoué.

Elle n'était pas au bout de ses tortures.

— Maman, murmura l'enfant d'une voix timide et en jetant vers sa mère un regard suppliant, j'ai faim, oh ! j'ai bien faim, maman.

Et la pauvre petite pleurait.

Ses larmes coulaient silencieusement sur ses joues creusées par la faim.

A ces mots, à la vue de ces larmes, la jeune femme pâlit affreusement.

Puis, se jetant à elle et l'enveloppant dans ses deux bras :

— Et rien à lui donner ! s'écria-t-elle d'une voix déchirante, pas de travail et plus rien, plus rien à mettre au mont-de-piété. Ah ! le malheureux, je lui pardonnerais de me battre, mais laisser mourir de faim son enfant !

Et pressant l'enfant contre son sein :

— Pauvre petit être, murmura-t-elle en la dévorant de baisers, voilà vingt-quatre heures qu'elle n'a rien mangé, voilà de longues heures qu'elle souffre la faim, et elle a eu le courage de ne rien dire jusque-là.

— C'était pour ne pas te faire pleurer, petite mère, répondit l'enfant, mais j'ai eu trop faim et alors c'est parti malgré moi.

— Oh ! cher ange du ciel ! murmura la jeune mère en inondant de ses larmes le visage de la pauvre petite.

Mais, s'arrachant brusquement à sa douleur, elle releva la tête et se pencha en avant, l'air anxieux, l'oreille tendue du côté de la porte.

On entendait vaguement dans l'escalier le bruit d'un pas inégal et précipité.

— C'est lui ! balbutia-t-elle d'une voix basse et saccadée, c'est lui, et il est ivre, plus ivre que jamais ! je le reconnais à son pas ; ah ! mon Dieu ! aie pitié de nous.

Et, parlant bas et vite à l'oreille de l'enfant :

— Écoute, écoute-moi bien, lui dit-elle avec un accent qui devait graver ses paroles dans l'âme de celle-ci, voilà ton père, ne dis pas devant lui que tu as faim, il te...

— Il me battrait, oh ! je sais bien, répondit l'enfant d'une voix que la peur faisait trembler.

— Il te tuerait peut-être.

Et, comme on entendait les pas se rapprocher, l'enfant se roula dans les jupons de sa mère et murmura en frissonnant de tous ses membres :

— Maman, j'ai peur, oh ! ne me quitte pas, ne me quitte pas, j'ai peur.

— Non, je ne te quitterai pas, répondit la mère.

Elle emporta l'enfant jusqu'à la porte qu'elle entr'ouvrit.

Ainsi que tous les ivrognes, et surtout les buveurs d'absinthe, ce brutal despotisme avait mille caprices, plus ridicules, plus insensés, plus inexplicables l'un que l'autre, et l'une de ses fantaisies était de trouver la porte de sa chambre entr'ouverte à son arrivée, à quelque heure qu'il lui plût de rentrer ; aussi la pauvre femme n'y manquait-elle jamais.

Elle écouta. Il montait toujours d'un pas rapide, quoique inégal et embarrassé.

L'infortunée était atterrée. Ce pas précipité révélait un état de surexcitation qui la glaçait d'épouvante.

Quand elle l'entendit gravir le dernier étage, elle gagna le milieu de la chambre, et là, la main sur la tête de son enfant, toujours enfouie dans ses jupons, elle attendit, plus pâle qu'une morte et plus tremblante qu'une feuille.

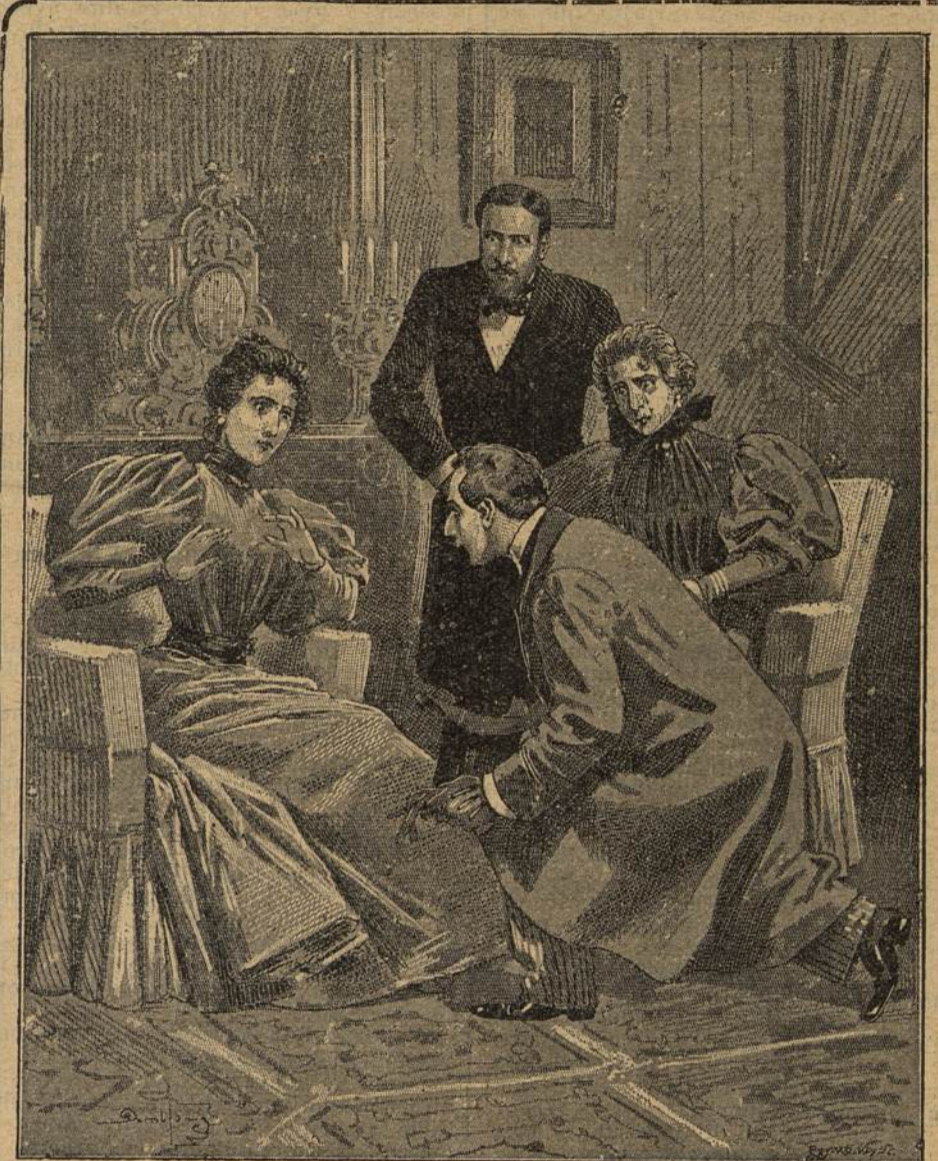
Tout à coup un grand bruit se fit entendre et une formidable secousse ébranla la chambre.

C'était lui.

Il avait ouvert la porte d'un violent coup de pied.

Il la referma de même.

(La suite au prochain numéro.)



○ LE SECRET DE GERMAINE. — Arrivé près d'elle, il mit un genou à terre... ○

compte, et, depuis ce jour, elle n'en même pas large.

— Laisse-moi donc, quelques taloches, quelques coups de pied, des bêtises, quoi ! et ce sera tout. Je te dis que t'es trop lâche.

D'un geste frénétique, Bastien saisit sa chape pleine d'absinthe, et la vida d'un trait.

C'était la seconde depuis une heure.

Le sang lui monta aussitôt aux yeux.

Puis, ramassant son revolver resté à terre, il dit brusquement à la femme :

— Attends-moi là, et dans une heure tu sauras si je suis un lâche.

Et il sortit, la rage dans le cœur, grinçant des dents à les briser l'une contre l'autre, et les traits défigurés par un tic nerveux, qu'il devait à l'absinthe.

III

LA FEMME DU PEUPLE.

Gravisons maintenant jusqu'au dernier étage d'une maison de la rue du Roi-de-Sicile, et pénétrons dans une mansarde située sous les toits.

De temps à autre ses grands yeux bleus se tournaient vers la porte, et alors surtout une visible anxiété se lisait sur ses traits candides, pâlis par les privations.

— Mon Dieu ! murmura tout à coup la jeune mère, dans quel état va-t-il rentrer ce soir ?

Elle se tut aussitôt pour comprimer les sanglots qui lui montaient à la gorge.

Mais l'angoisse était trop forte. Les larmes débordèrent et coulèrent le long de ses joues, tombant goutte à goutte sur le linge qu'elle repassait.

La petite fille se leva et courut à la jeune femme :

— Ne pleure pas, ne pleure pas, petite mère, lui dit-elle en se suspendant à ses jupons pour l'attirer vers elle.

Alors une transformation subite s'opéra dans la physionomie de l'infortunée ; la profonde mélancolie dont elle portait l'empreinte se dissipa pour faire place au plus violent désespoir, et elle s'écria en pressant sa tête dans ses deux mains :

— Ah ! mais qu'ai-je donc fait à Dieu pour qu'il me condamne à une pareille destinée ? Ma conscience ne me reproche

LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

QUATRIÈME PARTIE

Les Exploits de Bamboche

XXVII (Suite.)

Val-Puiseaux écoutait, avec un attendrissement qui produisait une illusion complète, ce flux de paroles ardentes qui jaillissait de la bouche de la princesse, attendant patiemment le temps de placer sa réponse.

Il regarda les photographies et reprit, les yeux humides, la voix toujours oppressée :

— Oui, madame, c'est bien lui, ce cher et délicieux bébé qu'ils m'ont fait voir et sur le front duquel j'ai déposé un baiser...

Michel et Marie n'avaient pas un instant pour dire un mot, tant la volubilité nerveuse, presque malade de la mère débordait.

Seulement Marie avait le cœur serré en pensant à Ludovic, le cher aimé qu'elle allait perdre sans doute, car elle pressentait qu'elle serait la rançon du petit Jean.

Tout entière à son amour maternel exalté jusqu'à la souffrance, presque jusqu'à la folie, Germaine parlait encore, interrompant celui qu'elle voulait écouter, adressait dix questions en même temps, trouvait les réponses trop longues, les hâtait, les coupait, les entendait à peine, et se sentait à chaque mot sur le point de défaillir.

Il lui fallait tout savoir et, tout en se rendant compte que son exubérance nerveuse retardait les détails, elle ne pouvait la dominer.

C'est qu'elle avait tant souffert, la pauvre chère créature si adorablement bonne, si délicieusement aimante !

Val-Puiseaux enfin commençait à pouvoir s'expliquer. Le hasard tout d'abord l'avait favorisé en le mettant en présence de l'enfant volé.

Puis il avait commencé de longues et laborieuses recherches, employé des gens... dame !... des gens un peu de sac et de corde... s'en était fait des auxiliaires précieux, moyennant finances, naturellement.

— Mais, interrompit Michel, cela, mon pauvre ami, a dû vous coûter un argent fou ?

— Bah ! je suis riche et cet argent ainsi employé à une œuvre sacrée sera en quelque sorte la rédemption de celui que j'ai employé en folles prodigalités.

— Vous êtes un ami sublime, Val-Puiseaux, s'écria le prince en lui étreignant la main jusqu'à lui faire mal.

Le baron eut un bon sourire et riposta :

— N'exagérez pas la grandeur de mon dévouement, ni le mérite d'une action toute simple.

« Voyez-vous, mon cher prince, je suis bien moins désintéressé que vous ne le pensez.

— Comment ?... que voulez-vous dire ?

— Que j'ai bien aussi un motif pour avoir pris en main vos intérêts d'âme et de cœur...

« Oh ! un motif honorable... et je dirai aussi tout-puissant... irrésistible...

— Je ne comprends pas bien...

— L'amitié n'a pas été seule le mobile de ma conduite...

« C'est l'amour surtout, mon cher prince... oui, l'amour que dès le premier moment j'ai ressenti pour l'ange que vous avez failli perdre... »

A ces paroles qui ne laissaient aucun doute sur les intentions du baron, Marie, atteinte en plein cœur, poussa un faible cri et pâlit à croire qu'elle allait défaillir.

Le jeune homme, sans paraître remarquer cette émotion si vive et si soudaine, continua, en couvant la jeune fille de regards extasiés :

— Cet amour auquel je n'ai pu ni voulu me soustraire, madame, a été le grand moteur... je pourrais dire l'unique moteur de ma conduite.

« Eh !... que voulez-vous ! l'homme n'est pas parfait, et ce serait trop beau, si les mobiles de l'existence étaient tout spontanés, sans que l'intérêt personnel y prenne part.

— Il est des plus honorables, interrompit Germaine, qui, tout entière à

avec un ravissement ineffable, il reprit : — Mademoiselle, du plus profond de mon cœur, je vous aime.

« Voulez-vous me permettre de vous consacrer ma vie... d'aspirer à la suprême félicité de vous avoir pour femme, de faire concourir à votre bonheur toutes les énergies de mon âme ?... »

« Je possède un nom sans tache, une fortune indépendante dont l'origine est des plus honorables... »



LE SECRET DE GERMAINE. — Il se leva, prit congé et s'en alla.

son bonheur, ne remarquait ni la pâleur, ni le mutisme de sa jeune sœur.

— Oui, mon cher prince, oui, madame la princesse, reprit-il, votre jeune sœur ayant dit qu'elle serait à celui qui ramènerait le bonheur sous votre toit, j'ai vu là, moi qui cachais mon amour, un moyen de conquérir celle que j'aimais sans espoir.

« En vérité, j'ai fait l'impossible !

« L'amour me donnait une audace, une force, une adresse que je ne soupçonnais pas en moi, et si aujourd'hui j'éprouve la joie surhumaine de vous dire : « J'ai réussi ! » je le dois à mon seul amour.

« Et maintenant, à vous qui êtes par la nature et l'affection les tuteurs de celle que j'aime, j'ose vous dire : « J'ai lutté pour vous... j'ai vaincu... accordez-vous à mon amour l'unique récompense qu'il ambitionne ?... »

Puis, sans même laisser à Germaine et au prince Bérésoff le temps de répondre, il s'avança vers Marie qui défaillait sur son fauteuil.

Arrivé près d'elle, il mit un genou à terre, et la contemplant longuement

« Mes goûts sont modestes et je suis l'ennemi de ce monde si justement décrié, où tout est orgueil, mensonge et trahison... »

« J'aimerais d'ailleurs tout ce que vous aimez, trop heureux si vous, qui êtes si belle et que l'on dit si bonne, daigniez m'honorer d'un seul mot d'espérance.

A cette déclaration ampoulée qui indiquait son cabotin d'une lieue, Marie sentit tout son être se révolter.

Ces mots d'amour lui causaient une gêne voisine de la douleur, une honte voisine du dégoût.

Et puis, en vérité, cet homme aux paroles mielleuses lui faisait peur... ce joli garçon, dont les femmes devaient raffoler, ne lui inspirait qu'un éloignement absolu, irraisonné.

Comme elle ne répondait pas à cette déclaration qu'il avait su rendre toute vibrante de passion contenue, Germaine, interdite, regarda sa jeune sœur.

La voyant ainsi muette et troublée, presque défaillante, elle crut d'abord que cette émotion indiquait la joie d'un amour partagé.

Mais la pauvre Marie, bien qu'élevée à l'école du malheur, était inhabile à cacher les sensations douloureuses que son gracieux visage reflétait comme un miroir.

Et ses traits, en dépit d'efforts énergiques, indiquaient une souffrance tellement intense, que Germaine soupçonna bientôt la vérité.

Elle se dit : — Est-ce que vraiment elle aimerait ailleurs ?

Et, croyant entrevoir dans cet amour un empêchement à la délivrance de Jean, elle eut un serrement de cœur terrible.

— Tu ne dis rien, Marie, fit-elle avec une sorte de violence contenue qui, malgré elle, perçait dans sa voix.

— Oui, ajouta le prince, parle, chère enfant.

« Ne laisse pas notre excellent et bien cher ami M. de Val-Puiseaux dans cette cruelle incertitude.

Marie, toute saisie, essayait de répondre et ne pouvait que faire ces aspirations saccadées des gens auxquels manque le souffle.

Devant elle se dressait la fière et loyale figure de Ludovic Montigny...

En une seconde, elle évoquait ce passé si douloureux et si cher... sa blessure, le dévouement de l'ami qui lui donnait son sang, son âme, sa vie... Puis leur amour éclos au milieu de si tragiques circonstances, elle, envahie peu à peu par ce sentiment si doux qui la pénétrait jusqu'aux plus intimes replis de son être, lui montrant son ami devenu son bien, sa chose, l'incarnation de ses douces rêveries de jeune fille, le compagnon adoré de sa vie...

Et lui, comme il l'aimait aussi !

Oh ! pour cela, elle en était aussi sûre que de son amour à elle.

Oui, Ludovic, était à elle comme elle était à Ludovic... leurs âmes vibraient à l'unisson, comme leurs cœurs battaient ensemble... Une même vie semblait les animer...

Du reste, le même sang qui coulait dans leurs veines créait en eux un lien matériel aussi indissoluble que celui de leur amour...

Et maintenant un autre homme venait lui demander, à elle, Marie, de tuer cet amour... de lui donner ce cœur dont Ludovic avait réveillé les battements, ce corps auquel il avait conservé la vie...

Mais on lui demandait un sacrilège !

Eh quoi ! il allait ainsi falloir profaner son amour !

Sans doute elle avait promis d'être à celui qui ramènerait Jean.

Mais alors elle n'aimait pas celui qui l'avait sauvée... elle n'avait pas au cœur ce sentiment sacré qu'on voulait lui faire ainsi violer...

Toutes ces réflexions, longues à écrire, traversèrent douloureusement son cerveau avec la rapidité d'un éclair.

Il y eut cependant un long silence qui fut embarrassant et surtout pénible pour Michel et Germaine.

Seul, Val-Puiseaux conservait, malgré son apparence émue et troublée, un calme que des gens un peu déliants eussent indubitablement remarqué.

Sa contenance, qui eût dû être gênée, demeurait étudiée jusque dans les gestes et les attitudes les plus ordinaires.

Mais qui donc pouvait remarquer cela !

Ce père, cette mère, qui attendaient, mortellement angoissés, le retour de leur enfant !...

Cette fiancée dont on mutilait le cœur !

La princesse reprit, avec une sorte d'aigreur bien excusable en pareil cas : — Eh bien ! Marie...

La jeune fille tressaillit violemment et se réveilla comme d'un rêve.

Elle eut ce regard dont l'ardeur se mêle à une douloureuse extase et que les grands peintres ont su mettre aux yeux des martyrs.

Elle pensa :
— Germaine et Michel seront heureux.

« Jean leur sera rendu.
« Je n'ai pas le droit d'hésiter...
« Je me sacrifierai pour eux... Puis-
sé-je en mourir !
Alors, affermissant sa voix, retenant ses larmes, comprimant ses sanglots, elle ajouta :

— Monsieur, pardonnez-moi de n'avoir pas répondu... tout de suite... comme elle le mérite... à votre proposition.

« Elle m'honore... et son imprévu seul... m'a troublée... »

« Je vous connais à peine et j'étais loin de m'attendre à ce... à ces paroles que vous venez de prononcer.

« Vous nous rendez notre petit Jean... le cher aimé... »

— Oui ! oh !... oui, je vous le rendrai, interrompit Val-Puiseaux, d'une voix ardente, le cœur battant, car au fond il était rudement féru d'amour pour l'adorable jeune fille.

— Et ce sera bientôt ? demanda anxieusement Marie, partagée entre la crainte et l'espoir de l'entendre répondre : oui !

— Demain, peut-être... au plus tard dans deux jours, si toutefois vous m'autorisez à espérer que mon amour trouvera grâce devant vous... »

— Mais... c'est un marché !
— Je vous aime, et j'ai besoin, dans la lutte que je vais entreprendre, d'un mot d'espoir.

« Ce mot, prononcé par votre bouche, me donnera une force de géant... une audace à laquelle rien ne résiste. »

— Oh ! mon Dieu ! vous parlez de dangers, interrompit Germaine ; est-ce que la vie de mon enfant sera menacée ?

— Non ! princesse.

« Votre Jean représente pour ceux qui l'ont volé de trop gros intérêts pour que son existence soit compromise. »

« S'il y a des périls, je serai seul à les braver. »

— Et vous allez m'y associer, n'est-ce pas, cher ami ? fit à son tour le prince, espérant pouvoir combattre pour la liberté de l'enfant.

— Cela m'est tout à fait impossible, interrompit le baron.

« Votre présence perdrait tout ! »

« Il faut être prêt à user de ruse, d'intimidation, d'argent, de force, et par conséquent être en possession de tous ses moyens. »

« Un père ne le peut pas. »

Comme, avant de se retirer, il voulait avoir un engagement formel de Marie, il se rapprocha d'elle et, mettant dans sa voix les inflexions les plus caressantes, lui dit :

— Mon amour, mademoiselle, a besoin d'être rassuré.

« Comme tous les sentiments vrais, il est timide, et il tremble. »

« Lui accorderez-vous cette promesse qu'il sollicite si ardemment et si timidement ? »

Marie eut un dernier soupir et bravement répondit :

— Monsieur, vous nous promettez la liberté de Jean... »

« Le cher petit sera ici après-demain ramené par vous... »

— Oui, mademoiselle.

« Je vous le jure... l'enfant de la princesse Béréssoff sera ici après-demain... demain, si je le puis... »

— Monsieur, vous avez ma promesse... « Voici ma main ! »

Val-Puiseaux eut une exclamation de joie qu'il put à peine contenir.

Il saisit avidement les doigts si délicatement fuselés de la jeune fille et passionnément y colla ses lèvres, en disant :

— Oh ! pour vous, j'affronterai mille morts.

— Vivez, baron ! s'écria le prince Béréssoff : vivez pour nous et surtout pour elle.

« Vous voici désormais de la famille. »

— Oh ! prince... mon ami... je ne sais plus que dire... »

« La joie m'étouffe... Je dirais des folies... »

— Soyez fort, et pensez à nous... »

« Et n'oubliez pas que je dote ma belle-sœur. »

« Marie aura deux millions en mariage... »

— Mais je ne veux rien... je ne demande rien... »

« Je suis riche, moi ! »

— Qu'importe ! »

« Si l'argent ne fait pas le bonheur, il a du moins la propriété d'y aider singulièrement. »

Val-Puiseaux jugea qu'il serait de mauvais goût de protester. Il se leva, prit congé, puis s'en alla en disant :

— Espérez ! »

Quand il eut disparu, Marie, qui ne restait plus debout que par un prodige d'énergie, se retira en chancelant.

Elle se réfugia dans sa chambre, s'enferma, puis s'abattit sur une chaise longue, et là, seule avec elle-même, éclata en sanglots et criant :

— Ludovic !... Ludovic !... mon aimé... pardon !... il le faut... »

« Mais je mourrai !... oui, je briserai cette vie que tu m'as conservée, car je ne serai jamais à lui... »

« Jamais ! »

XXVIII

Léon Richard avait été laissé pour mort près du square des Batignolles par les bandits qui l'avaient si lâchement attaqué.

L'un d'eux, celui qui semblait le chef, s'était baissé, l'avait examiné, puis le voyant sans souffle, sans mouvement, avait dit aux autres :

— Il a son compte... »

« A l'escaque, fanaudés ! »

« Et en douceur, à cause de la rousse. Et les misérables s'étaient dispersés, puis posément retirés. »

Le pauvre Léon demeura longtemps sur le trottoir, jambes de-ci, tête de-là, dans l'ombre.

Deux agents, de ces bonshommes à grosses bottes et à capuchon qui ne sont jamais là quand on a besoin d'eux et qui, neuf fois sur dix, empoignent la victime à la place du coupable, arrivaient nonchalamment.

L'un d'eux, apercevant le corps de l'ouvrier peintre, dit à son camarade :

— Tiens ! un poivrot.

Naturellement, cet homme, dont le devoir est de veiller à la sécurité des citoyens, ne pouvait et surtout ne voulait pas songer à un crime.

L'autre renchérit :

— Sur que c'est un poivrot.

« Ces sale'ouvriers, ça s'en fourre plein le jabot. »

— Nous allons l'emmener à la boîte. Ils s'approchèrent, poussèrent et rudement Léon du pied, le brutalisant d'instinct, en hommes qui voient partout des délinquants, non des victimes.

Comme leurs coups de bottes ne lui arrachaient ni un mouvement, ni une plainte, le premier agent reprit :

— C'est une soulographie conséquente.

L'autre enfin se baissa et vit du sang sur le bitume du trottoir :

— Cré bougre d'animal, fit-il moitié riant, moitié fâché, il s'aura f... sur le nez.

« Il a tout « ensaigné » le trottoir... »

« Va pourtant falloir le porter. »

— Si on essayait de l'emmener par-dessous les bras... »

— C'est une idée... on n'aurait pas à courir chercher un brancard.

Ils l'empoignèrent chacun par un bras, le soulevèrent et voulurent le mettre debout.

— Eh ! l'homme... voyons... raidissez les pattes... »

— Ben ouiche ! vas-y voir ! »

« On dirait un polichinelle dont les ficelles sont cassées. »

En passant sa main derrière le dos du peintre, l'agent sentit un liquide chaud baigner sa main.

Il vit ses doigts rouges et eut un léger frisson.

— Je crois, dit-il, que c'est pas un poivrot.

« Le sang vient du dos... »

« Pauv' diable !... il a écopé salement... »

— T'as raison !... c'est un coup de couteau.

La pitié leur venait enfin.

Une pitié rude, mais sincère. Ces hommes, abrutis par des consignes iniques, excités à plaisir et à dessein contre la population, ne sont pas nécessairement mauvais au fond.

Du reste, ils sont du peuple, et ce qu'ils ont en eux de dévouement, d'instinctive bonté, n'est jamais complètement annihilé par le métier de brutes qu'on leur fait faire.

Pendant que l'un courait au poste, l'autre asseyait Léon sur le bord du trottoir, l'accotait à un réverbère et essayait de le faire revenir à lui.

Peine inutile, d'ailleurs, car le malheureux était toujours inerte comme un cadavre.

Ils l'emportèrent sur le brancard jusqu'au commissariat.

On le coucha sur un lit de camp et on essaya de savoir qui il était, en cherchant dans ses poches.

Mais il fut impossible de reconnaître son identité, les assassins l'ayant fouillé au préalable et ayant enlevé tous les papiers dont il était porteur.

Le poivre qui emplissait ses yeux, sa bouche et son nez, indiquait la façon dont le crime avait été commis.

On lui lava la face, on essaya d'étancher le sang qui coulait de sa poitrine, et finalement on le dirigea sur l'hôpital Lariboisière, où il fut admis d'urgence.

L'interne de garde s'était levé en toute hâte.

Il examina le patient, hocha tristement la tête, pinça les lèvres et murmura :

— Pauvre garçon ! »

L'état de Léon était en effet épouvantable.

D'horribles bouffissures le défiguraient totalement. Sa face était couverte d'ecchymoses sanglantes. Ses yeux rouges, corrodés par le poivre, avaient les paupières gonflées de la grosseur d'un œuf.

Il en coulait un liquide rosé mêlé de sang et de sérosité.

Enfin, au sommet de la poitrine, à gauche, à deux travers de doigt au-dessus du cœur, s'ouvrait une large plaie qui traversait le poumon tout entier.

La poitrine, le dos, frappés avec une brutalité, une férocité inouïes, étaient, comme la face, marbrés de noir, de brun et de violet.

Il fallait, en vérité, toute la prodigieuse vitalité du jeune homme, toute sa vigueur herculéenne, pour n'avoir pas succombé à cette sauvage agression.

Contre toute prévision, il vivait encore.

Existence très précaire sans doute, et à chaque instant menacée par une complication, mais enfin c'était encore la vie.

On l'installa dans un service de chirurgie, sans aucune mention sur sa pancarte, puisqu'on ignorait son nom, son âge, sa demeure et sa profession.

L'interne lui fit un pansement, opéra un lavage minutieux des yeux et du nez encore emplis de poivre, tâcha de combattre l'inflammation locale, et regagna la salle de garde en disant à l'infirmier de venir l'informer si le blessé recouvrait la parole.

Le lendemain, à huit heures, Léon respirait toujours.

Une fièvre ardente s'était déclarée. La température atteignait quarante degrés, l'état du pauvre garçon paraissait désespéré.

Le chirurgien chef de service approuva le pansement et les prescriptions de l'interne.

Il chercha s'il n'y avait pas de fractures, auscultait la poitrine en cas de complication et, accompagné de son groupe d'étudiants, passa au lit voisin. Le pronostic était d'une gravité exceptionnelle.

Or, parmi ce groupe assez nombreux d'élèves, quelqu'un, bien au courant de l'existence vide et idiote du Petit-Filateur, eût été stupéfait de voir le jeune drôle suivre la leçon clinique de ce chef célèbre.

Bien qu'il n'eût pas la moindre inscription de médecine, il s'était présenté, avec son toupet habituel, à la porte de l'hôpital, accompagné de son factotum Justin, dit Bec-Salé.

Tous deux, vêtus simplement mais confortablement, s'étaient mêlés aux étudiants et étaient entrés jusque dans les salles.

Gontran Laramie voulait savoir ce qu'était devenue sa victime, et s'assurer de son état.

Tout d'abord il avait cru Léon Richard tué sur le coup et cela le contrariait.

Il trouvait la vengeance écourtée. Il eût voulu qu'elle durât plus longtemps et surtout que Léon sût qu'elle main l'avait frappé.

Bec-Salé, dès la première heure, avait couru à la Morgue.

Léon n'y était pas. Il fallait donc chercher ailleurs.

Alors, il n'était pas tout à fait mort, et on avait dû le transporter à l'hôpital le plus proche.

Leurs prévisions se réalisèrent de tous points.

Mêlés aux élèves avec lesquels on les confondait, ils assistèrent à l'examen du chirurgien, virent de tout près le malheureux blessé, puis, pour jouer jusqu'au bout leur rôle, continuèrent la visite dans les salles.

Ils se retirèrent quand tout fut fini et s'en allèrent à pied comme les étudiants, qui logent la plupart le diable dans leur bourse.

Ils arrivèrent à une station de voitures et s'installèrent dans un sapin.

Alors seulement le Petit-Filateur parla et laissa déborder sa haine.

— Il vit !... Ah ! le coquin a l'existence chevillée au corps.

Bec-Salé crut que son maître lui reprochait d'avoir manqué Léon.

— Une autre fois, on fera mieux, foi de Bec-Salé.

« Je vous promets qu'on l'estourbira. »

— Ah ! mais non, pas de ça !

— Je ne comprends plus.

— Je veux qu'il guérisse.

— Patron, sauf le respect que je vous dois, vous perdez la boule.

— Et toi, maître Justin, tu n'es qu'un sot.

— Possible !... pourquoi ?

— Je donnerais cent mille francs de bon argent pour que ce barbouilleur maudit en réchappe.

— Après avoir donné la moitié pour le mettre dans ce joli état ?

— Oui !

— Alors vous devez mijoter quelque chose d'inférieur.

— Infernal est le mot.

« Après l'avoir fait massacrer, je veux à tout jamais le déshonorer... »

« J'ai presque pris sa vie, je veux lui ravir l'honneur... »

« Je veux le voir couvert de la livrée d'infamie... confondu avec les criminels... »

« Et ce que je veux, je le fais ! »

« Ah ! il s'est attaqué au Petit-Filateur ! »

— Crâne idée, patron !

« Il saura auparavant que sa bonne amie aura subi les dénommés outrages !... »

« Chouette, ça !... »

« Chouette « vingince ! » »

XXIX

Ainsi le pauvre Bosco, malgré son dévouement, malgré le danger mortel qu'il courait en s'affiliant aux Arpettes, n'avait pu empêcher ce premier crime de s'accomplir.

Ce chef mystérieux et terrible qu'il ne connaissait pas, l'ayant vu seulement le jour de son affiliation, le soupçonnait-il déjà de vouloir jouer double jeu ?

Cette façon de le laisser au fond des catacombes était-elle une marque de défiance envers tous les nouveaux venus, ou bien concernait-elle seulement Bosco ?

Le malheureux, narcotisé sans doute avec une drogue mêlée à son vin, s'endormit, on s'en souvient, d'un sommeil de plomb, en se disant :

— Mon Dieu ! qui donc sauvera Léon ? »

« Qui donc protégera Mimi ? »

Bosco s'éveilla lentement après un temps dont il lui fut impossible d'apprécier la durée.

Il avait la tête lourde, la bouche pâteuse, la cervelle congestionnée.

Il lui fallut un certain temps pour rassembler ses esprits et débrouiller l'écheveau confus de ses idées.

Se voyant dans une immense caverne dont on n'apercevait ni la voûte ni les parois, il songea tout de suite à son ancienne vie de vagabondage, aux gîtes incohérents, aux situations invraisemblables.

Plusieurs veilleuses de loin en loin espacées projetaient des leurs étouffées, vacillantes, qui découpaient les ombres mouvantes, monstrueuses, des piliers.

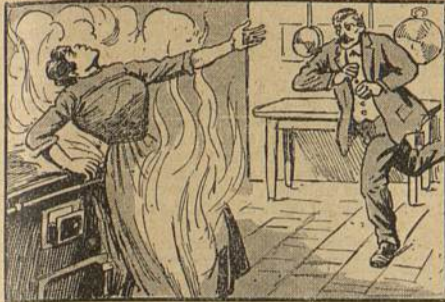
Des sièges très nombreux, pittoresquement épars, se trouvaient de tous côtés, avec de vagues objets de literie.

De ce pêle-mêle s'élevaient des odeurs de mangeaille, de tabac et d'alcool combinées.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

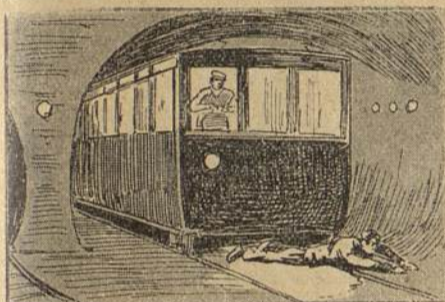
BRULÉE VIVE. — En nettoyant son logement, une jeune femme de trente-deux ans fut prise d'un étourdissement, et elle tomba sur le fourneau de sa cuisine, à ce moment



chauffé à blanc. A ses cris, une voisine lui porta secours ; mais la pauvre femme dut être transportée à l'hôpital dans un état très grave. PARIS.



LE DANGEREUX CLIENT. — Rae Montorgueil, deux apaches entrèrent chez un débitant. L'un d'eux, revolver au poing, ordonna au commerçant de leur servir une chopine. Un inspecteur de la sûreté qui passait, avait vu le geste. Il s'élança sur le bandit et, après une lutte farouche, réussit à s'en rendre maître. PARIS.



COUPÉ EN DEUX. — Pour regagner sa rame, un mécanicien du Métro suivait la voie entre les stations d'Autueil et Molitor. Soudain, un convoi surgit derrière lui, le renversa et le coupa en deux. La poitrine du malheureux éclata ; son cœur fut retrouvé à dix mètres plus loin. PARIS.

EXÉCUTION D'UN PARRICIDE

Le 23 juillet dernier, la cour d'assises de la Haute-Garonne prononça la condamnation à mort de Louis Albus qui, dans la nuit du 13 au 14 juin 1912, à Aucamville, près de Toulouse, tua son père et sa mère pour s'emparer de l'argent que ceux-ci lui refusaient et qu'il exigeait dans le but de continuer sa vie de paresse et de débauche. Il a été exécuté, le Président de la République n'ayant pas jugé possible de le gracier.

C'est devant le portail de la maison d'arrêt que la guillotine avait été dressée. Albus dormait d'un sommeil profond quand on l'éveilla. Il avait joué aux dames avec ses gardiens jusqu'à minuit. Il s'était montré très gai, très confiant, convaincu d'ailleurs que sa grâce était prochaine.

Il faut qu'on le secoue fortement pour l'éveiller. Le parricide, effaré, se dresse et semble d'abord ne rien comprendre. Enfin, la vue des magistrats, de l'aumônier et de son avocat lui fait comprendre la réalité.

— Ayez du courage, lui dit le procureur. Votre crime doit être expié. Vous montrerez par votre attitude que votre repentir est sincère. Dans le grand silence qui suit ces paroles, Albus répond simplement : « Ah ! »

— Avez-vous une déclaration à faire ?

— Non.

Il s'entretient un moment avec l'aumônier et entend la messe. Puis on procède à la toilette. Le voici bientôt debout, entravé, le col échanuré, le corps enveloppé dans une longue chemise blanche, les pieds nus et la tête couverte d'un voile noir, comme la loi le prescrit pour les parricides.

C'est dans cette tenue que Louis Albus doit entendre la lecture du décret qui le condamne. On le fait sortir de la prison, face à la guillotine.

Le torse apparaît maigre et brun ; le visage est résigné, hébété plutôt, sous les cheveux longs et en désordre qui couvrent en partie le front étroit. Les yeux très larges regardent, fixent longuement le couperet qui lui t. A ce moment l'huissier Escat, placé à

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN DRAME AU CABARET. — Devant la cour d'assises du Nord a comparu un dangereux bandit dunkerquois, Clément Monvoisin, âgé de vingt-sept ans, journalier, accusé d'assassinat, de port d'arme prohibé et d'usurpation d'état civil.

Le 27 juillet dernier, Monvoisin se trouvait, vers trois heures du matin, avec sa maîtresse, au cabaret Allard, à Dunkerque, lorsqu'un consommateur, M. Bernaert, en dansant avec un camarade, le heurta très légèrement et involontairement. Furieux, il s'écria : « Toi, je t'aurai ! » Quelques instants après, Bernaert sortit dans la cour de l'établissement. Quand il rentra dans le débit, Monvoisin s'élança sur lui, écarta d'un coup de poing un des cabaretiers, qui se trouvait sur son passage, et, sortant un revolver de sa poche, il en tira un coup à bout portant sur Bernaert ; puis il se dirigea vers la porte de sortie, son arme braquée sur les assistants, et disparut après avoir tiré un second coup de revolver qui n'atteignit personne. Bernaert succomba presque aussitôt.

Monvoisin fut arrêté peu de temps après, malgré une vive résistance au cours de laquelle il tenta de faire usage de son revolver. On le trouva porteur d'un couteau ouvert et de vingt-sept cartouches à balle.

Monvoisin est un repris de justice des plus dangereux, condamné cinq fois et évadé du bagne de la Guyane. A l'audience, Monvoisin reconnaît les faits, mais il prétend avoir agi en état de légitime défense, allévation qui est démentie par tous les témoins.

Après un brillant réquisitoire de M. Fieffe, avocat général, qui demande la tête de l'accusé, et plaidoirie de M^e Degand, qui sollicite vainement l'indulgence, le jury se retire pour délibérer. Il revient avec un verdict affirmatif sur les questions de meurtre et de préméditation et reste muet sur les circonstances atténuantes.

En conséquence, Monvoisin est condamné à mort. Il sera exécuté à Dunkerque.

HAINES DE VILLAGE. — Les haines villageoises qui divisent deux localités voisines, aux portes d'Amiens, Ailly-sur-Somme et Montiers-lès-Amiens, ont eu, le 8 juin dernier, un dénouement tragique. A la nuit tombante une dizaine de gars de Montiers, armés de chaînes, de bouteilles, de matraques et de couteaux, se rendirent à Ailly, décidés à une vendetta sanglante qu'ils avaient même annoncée et qui était une revanche de coups reçus la veille. Tout habitant d'Ailly rencontré par la bande fut l'objet de violences plus ou moins graves. Pour couronner leur vendetta, les Montiersois interrogèrent un brave homme, le sieur Ravaux ; il reconnut être d'Ailly. L'un des vengeurs le tua d'un coup de couteau en plein cœur en disant : « Si tu es d'Ailly, nous sommes de Montiers ! »

Cette scène sauvage a eu son dénouement en cour d'assises. Le meurtrier de M. Ravaux a été retrouvé. C'est un jeune ouvrier nommé Delaporte, âgé de dix-neuf ans. Six de ses camarades sont poursuivis avec lui pour l'avoir assisté dans ce meurtre et avoir eux-mêmes blessé plusieurs habitants d'Ailly. Les débats de cette affaire ont attiré un nombreux public dans la salle d'audience. Pour leur défense, les accusés se bornent à alléguer qu'il y a eu bagarre. On entend vingt-quatre témoins, qui pour la plupart sont des jeunes gens ou même des vieillards d'Ailly qui ont reçu des coups de chaîne ou de bâton et ont été blessés à coups de bouteille ou de couteau.

Après réquisitoire de l'avocat général et plaidoiries des sept défenseurs, le jury a rapporté un verdict affirmatif pour Delaporte, qui a été condamné à cinq ans de réclusion, et pour un de ses camarades, le nommé Marquilly, que la cour a acquitté comme ayant agi sans discernement. Les cinq autres ont bénéficié de verdicts négatifs.

UN PARRICIDE. — Au mois de janvier dernier, des pêcheurs trouvaient dans la Dore, près de Bertignat, à 25 kilomètres d'Ambert, le cadavre d'un vieillard de soixante-douze ans, Pierre Gras. Le médecin appelé à constater le décès conclut à une mort par accident. Or, dans le courant du mois de mai, une lettre anonyme parvenait au parquet d'Ambert, dénonçant Antoine Gras, fils de la victime, comme ayant assassiné son père qui, deux ans auparavant, lui avait fait donation de tous ses biens en échange d'une petite pension.

L'enquête releva des charges graves contre Antoine Gras, qui fut arrêté malgré ses dénégations. Pendant quelques semaines, l'instruction traîna en longueur. On possédait bien contre le prévenu des preuves morales, mais pas de preuves matérielles. Gras allait être remis en liberté quand un coup de théâtre se produisit : M. Méjéassol, propriétaire honorablement connu, vint déclarer qu'il avait assisté à l'assassinat ; s'il n'avait point parlé plus tôt, c'est qu'il redoutait le fils de la victime, qui est, selon son expression, la « terreur du pays ». Il raconta qu'Antoine Gras était allé à la rencontre de son père sous le pont du chemin de fer de Vertolay et qu'il l'avait assommé à coups de bâton. Comme le vieillard respirait encore, le misérable l'étrangla, puis,

un mètre à droite du condamné, lit la sentence d'une voix brisée par l'émotion. L'instant est tragique. Le prétre embrasse le condamné, dont la tête dodeline de droite et de gauche, et lui fait embrasser le crucifix. Il est six heures

le chargeant sur ses épaules, il alla le jeter dans la rivière.

Le procès est venu devant la cour de Riom. L'impressionnante déposition de M. Méjéassol est confirmée par M. le D^r Fenal, d'Olliergues, qui, le jour du crime, passant en automobile sur la route qui surplombe la Dore, vit l'assassin portant sur son dos un homme dont il ne pouvait distinguer les traits. Le docteur supposa qu'il s'agissait d'un accident et continua sa route.

Malgré ces deux témoignages, corroborés par des renseignements recueillis au cours de l'information, Antoine Gras persiste à nier. Son attitude est cynique.

L'avocat général Vibert réclame contre l'accusé la peine de mort.

Antoine Gras se montre très énergique quand, sur verdict affirmatif sans circonstances atténuantes, la cour le condamne à la peine de mort. « Je suis innocent, s'écrie-t-il : que mon sang retombe sur les jurés et sur mes accusateurs ! »

UN ASSASSINAT. — Le 22 mai dernier, dans la matinée, deux individus redoutés dans la région, Comont et Harlé, arrivaient à Longuevoisin. Après plusieurs haltes dans les cabarets, ils cherchaient chicane au garde champêtre qui, pris de peur, se barricada chez lui. Les forcés, le couteau à la main, s'efforcèrent d'enfoncer la porte. Elle résista. Ils y renoncèrent et se rendirent au hameau voisin, à Quicquy, où ils cherchèrent de nouveau querelle à une vieille femme de soixante et onze ans, Mme veuve Duquesne, qui avait employé précédemment Comont. Comme le garde, la malheureuse se barricada chez elle. On vit alors ce spectacle inouï. En plein jour, sans que personne osât intervenir, ces deux sauvages firent l'assaut de la maison, pratiquèrent une brèche dans le mur et entrèrent dans la cour. Pendant que Harlé fit le guet, Comont pénétra dans la maison et sans mot dire étrangla la vieille dame ; puis il dévalisa la maison et tous deux prirent la fuite sans être inquiétés par les habitants terrifiés.

Ils ont cependant été arrêtés le soir même. Comont a avoué son crime ; mais à l'audience comme à l'instruction, Harlésoutient n'avoir pris aucune part à l'assassinat.

La peine de mort était demandée par l'avocat général contre Comont. Le jury a rapporté un verdict conforme. En conséquence, Comont est condamné à mort et Harlé à dix ans de travaux forcés.

UN DOUANIER CONTREBANDIER. — Les assises du Nord ont jugé une affaire de contrebande.

Le 18 janvier dernier, on découvrait, en gare de Somain, dans un wagon en provenance de Bachy, chargé de sacs de pommes de terre, 1.568 kilos de tabac belge. Une enquête permit d'établir que le tabac avait été déposé chez Constant Brabant, épicer à la Glanerie (Belgique), près de la frontière, par deux individus demeurant en Belgique.

Dans la nuit du 16 au 17 janvier, un dangereux repris de justice, Louis Fournier, et six inconnus étaient venus prendre le tabac chez Brabant et l'avaient transporté dans le wagon à Bachy. Ils avaient pu opérer en toute tranquillité grâce à la complicité du préposé des douanes, Georges Prud'homme, trente-deux ans, qui, contre la promesse d'une somme de 1.000 francs que lui avait faite Fournier, s'était engagé à ne pas intervenir.

Le lendemain, le wagon avait été accroché à un train en partance pour Somain, grâce à une autre complicité, celle d'un nommé Ernest Dubois, quarante-huit ans, facteur mixte à la gare de Bachy, qui, malgré l'ordre du chef de gare, avait exécuté cette manœuvre permettant le départ du wagon.

Brabant fut arrêté, mais bénéficia d'une ordonnance de non-lieu, en raison de son état mental. Quant à Fournier, il ne put jamais tomber entre les mains de la justice.

Après de longs débats, la cour a acquitté Dubois et condamné Prud'homme à deux ans de prison et 2.000 francs d'amende. Elle a prononcé la confiscation du wagon et des marchandises saisies et condamné la Compagnie du chemin de fer du Nord à 39.200 francs d'amende.

PROPRIÉTAIRE MEURTREUR. — Devant les assises du Puy-de-Dôme a comparu le nommé Pierre Mouly, âgé de soixante-deux ans, propriétaire, qui, le 24 juin dernier, à Montferand, tira cinq coups de revolver sur les époux Bourdud, ses voisins. La femme fut mortellement blessée, le mari fut seulement atteint au pied gauche. Il s'agissait apparemment d'une vengeance, provoquée par un procès de mur mitoyen.

Après son crime, Mouly rentra chez lui et tenta, sans résultat, de s'électrocuter à l'aide d'une barre de fer qu'il mit en contact avec des fils électriques passant devant sa maison ; mais, à ce moment-là, il n'y avait pas de courant.

Reconnu coupable par le jury, la cour a condamné Mouly à huit ans de réclusion et cinq mille francs de dommages-intérêts.

moins dix exactement : une clarté blafarde engaisille les arbres de l'avenue ; le jour commence à poindre. Albus, conduit par les aides du bourreau, porté plutôt par eux, franchit les 4 mètres qui le séparent de l'échafaud. Un

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

PAR PEUR DE SON MARI. — Un garçon de peine rampant ivre à son domicile, eut à subir les reproches de sa femme. Pour toute réponse, il la menaça de la tuer et



marcha sur elle. Épouvanté, la femme se jeta par la fenêtre de la hauteur de deux étages. Elle s'est grièvement blessée ; son mari a pris la fuite. LIVRY-GARGAN.



UNE MAISON S'EFFONDRE. — Un pavillon en construction était presque achevé et cinq ouvriers travaillaient au rez-de-chaussée quand le mur de façade s'écroula. Les cinq ouvriers furent ensevelis. On put les dégager assez rapidement. Mais quatre d'entre eux sont dans un état alarmant. BOURG-LA-REINE.



ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Accompagné de sa femme, de ses quatre enfants et d'un chauffeur, un négociant parisien conduisait son auto à travers la forêt. A une descente, il freina si brusquement que la voiture fut projetée sur le trottoir, où elle se renversa, brisée. Seule, la femme du négociant fut blessée ; elle eut une épaule fracturée. FONTAINEBLEAU.

éclair d'acier, un crissement sinistre, un jet de sang qui gicle à plus d'un mètre, une masse blanchâtre qui choit dans le panier. Justice est faite.

LE CAPITAINE SANCHEZ CONDAMNÉ A MORT

La cour suprême de la guerre et de la marine a condamné à mort l'ex-capitaine Sanchez et à la réclusion perpétuelle sa fille Louise. L'exécution est fixée à cette semaine. L'avocat du capitaine a été arrêté pour s'être élan- cés sur la voiture de la reine.

Le capitaine Sanchez doit être fusillé.

UN ROMAN D'AMOUR AU CHEVET D'UN MALADE

M. Singer, millionnaire américain, fils de l'inventeur de la machine à coudre de ce nom, vient d'épouser à Hove, près Brighton, une infirmière, Mlle Pillavoine, de Biarritz.

Il y a trois ans, Singer, qui est aviateur, fit une chute grave près du Caire.

Dès qu'il le put, Singer se fit transporter à bord de son yacht en Angleterre, à Londres, où il fut soigné pendant sa longue convalescence par Mlle Pillavoine avec tant de dévouement qu'il en tomba amoureux, et c'est la conclusion d'amour ébauché au chevet du malade.

UN MARIAGE PEU BANAL

A Champagnac-les-Mines, canton de Saignes, près de Mauriac, a eu lieu un mariage peu banal. Une fiancée, qui possède 87 printemps, convolait en troisièmes noces avec un veuf âgé seulement de 65 ans.

Le mariage civil a eu lieu à la mairie. Une trentaine de convives suivaient le couple. Le repas a duré jusqu'à minuit, heure à laquelle les époux ont été faire bénir leur union à l'église de Champagnac-les-Mines.

Cette Chevelure en 36 Jours!



Je ne connais pas M. Bichon, je ne l'ai jamais vu. Sans cause apparente ses cheveux s'étaient éclaircis au point que le cuir chevelu apparaissait à peu près dénudé. Le 31 mai, il faisait un essai timide avec ma Sève. Le 6 juillet, il commençait un traitement sérieux avec ma Sève n° 2, et le 28 août, il m'écrivait spontanément ceci :

« Mon flacon n° 2 est fini, mes cheveux sont repoussés très épais. On ne dirait jamais à les voir qu'ils étaient aussi clairs. Je ne croyais pas en employant votre Sève obtenir un aussi brillant résultat et en si peu de temps. Il dépasse tout ce que j'espérais, aussi je vous en serai éternellement reconnaissant. »

Et le 5 septembre il m'écrivait encore : « C'est avec plaisir que je vous envoie ma photographie que vous m'en demandez. Vous pouvez en faire l'usage que vous voudrez, pour prouver l'efficacité de votre Sève. »

20.000 ATTESTATIONS SEMBLABLES
authentiques, indiscutables, avec noms et adresse, sont à la disposition de tous ceux qui veulent les consulter à mon laboratoire.

Je donne 100.000 fr.

toujours à quiconque prouvera que ma célèbre Sève capillaire n'arrête pas la chute des cheveux en 8 jours et ne les fait pas repousser à tout âge dans la nuance primitive quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du mal.

M. C. BICHON, Rue de la Source,
à Gourmalou-Pornic (Loire-Inf^{re}).

JAMAIS D'INSUCCÈS

POUR RECEVOIR GRATIS

vous m'avez écrit l'exposé de la méthode, écrire ou se rendre au Laboratoire OLBE, 22, Rue des Martyrs, 22, Section 667, Paris

FOURRURES 1914



Suprême
Élegance
de la femme

15 MOIS DE CRÉDIT

fourniture immédiate à tous et partout

Catalogue illustré Franco

Peaux premier choix
Façon irréprochable
Meilleur marché de PARIS
Long crédit sans aucuns frais.

Girard & Boitte
46, rue de l'Échiquier, PARIS

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

L'ÉLECTROLYSE détruit pour toujours les POILS en stérilisant la racine. Appareil recom. par t. les médecins : simple, bon marché, inoff. Notice gr^{at}. Ecr. INSTITUT, 39, Boulevard Magenta, Paris.

MAGIE NOIRE et SORCELLERIE. Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons ; découverte des trésors ; philtre triomphateur d'amour ; prédiction de l'avenir ; pour gagner aux loteries et au jeu ; pour jeter ou détruire un sort ; pour se rendre invisible ; faire réussir projet de mariage ; tous les secrets des guérisseurs ; domination des volontés ; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. — Vol. gr^{at}. Ecrire Maison Groscl^{er}, 5, Boulevard Richard-Lenoir, Paris.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX
Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulevard St-M^{ichel}, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS.

J'ENVOIE Discretément Catalogue, Articles spéciaux, usages intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recom. 45 cent. en plus. M^{me} L. BADOR, 19, rue Richat, Paris.

Constipés, Dyspeptiques, Intoxiqués
Guérissez-vous en faisant usage de la **TISANE BONNARD** LAXATIVE ANTISEPTIQUE
0.75 c. LA BOITE. — 46, Rue des Amandiers, PARIS.

POUR ÊTRE ÉPATANT à la Noce, à la Fête, en toute réunion où l'on s'amuse et faire rire, envoyez votre adresse et 0.30 à la S^{te} de la Gaîté F^{ranç}, 65, r. Faub. St-Denis, Paris, vous recevrez son 6^e ALBUM ILLUSTRÉ et son SUPPLÉMENT, 165 pages et 400 grav. comiq., Farces, Physique, Magie, Sorcell^{erie}, Chansons, Monologues, Pices à succès, Beauté, Hygiène, LIBRAIRIE SPÉCIALE et 4 Primes extraordinaires.

LA MARQUE D'INFAMIE
65 cent.
Roman nouveau par JULES MARY
Par poste franco 0.80
adressés à l'Éditeur J. TALLANDIER, 75, R. Dareau, Paris.

NOUVELLES MACHINES POUR LE TRICOTAGE
MONFORT, Const^{it}
1, Avenue Victoria, 1, PARIS
TARIF FRANCO



ÉVADÉ MALGRÉ LUI!
Grand Roman d'Aventures inédit
par PAUL D'IVOI
le Célèbre Auteur des CINQ SOUS DE LAVARÈDE
commence aujourd'hui dans le

Journal des Voyages

qui publie en même temps
DEUX AUTRES GRANDS RECITS des plus CAPTIVANTS

LES **GOUTEAUX DE JADE** PAR René Thévenin
Le N^o 15 centimes.
LE **DÉFI D'UN BOY-SCOUT** PAR le Colonel Royet

SUPERBE PRIME GRATUITE
offerte à tout nouvel abonné :
La Pêche et les Poissons
par JHO-PALE
Captivant recueil illustré où sont décrites les mœurs des poissons et les différentes pêches.
Abonnement d'essai de TROIS MOIS donnant droit à cette PRIME, contre mandat-poste de 2 fr. 50 (étranger 3 fr.) adressé au JOURNAL DES VOYAGES, 148, r. Montmartre, Paris.

Pour la publicité, s'adresser à
L'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ
16, rue Drouot — PARIS

Prix des Abonnements :
FRANCE : 6 francs par an
ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comm^e Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABILLE
Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50^e pour recevoir franco à domicile
Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris

PAPAS ET MAMANS, faites le bonheur de vos enfants en leur achetant aujourd'hui le numéro du

Ce numéro intéresse tout particulièrement les jeunes gens qui s'appellent

ERNEST

JEUDI de la JEUNESSE

Le Roi des Journaux d'Enfants dans lequel commencent de nombreux récits

LE VAILLANT LITTLE BOB
Par Gaston BARTHE.

Le Mystère du Château des Étangs
Par Pierre d'Ornay.

LES EXPLOITS DE JEAN MARIE le petit policier
L'histoire du

PETIT CAPORAL
racontée par La Ramée.

Les hauts faits du général

TOM POUCE

le brave des braves.

Ce numéro contient également des histoires en images, amusantes, morales et instructives, des contes et légendes, des jeux, des devinettes, etc., etc.

10 Cent. En vente partout
le No.
Libraires, Marchands de Journaux, Kiosques et Gares, et chez

L'abonnement d'un an : (France 6 francs, Étranger 8 francs) donne droit à un ravissant cadeau gratuit à choisir parmi les objets suivants :
Demander la liste complète des primes à l'Éditeur J. Tallandier, 75, rue Dareau, Paris.
Jules TALLANDIER, Éditeur, 75, rue Dareau, Paris.



UN CHAT ENRAGÉ. — En passant devant une fenêtre d'une maison, une journalière vit un chat s'élançant sur elle et la mordre au visage. Un débardeur accourut à ses cris. Il fut mordu à son tour. L'animal était enragé.

LILLE.



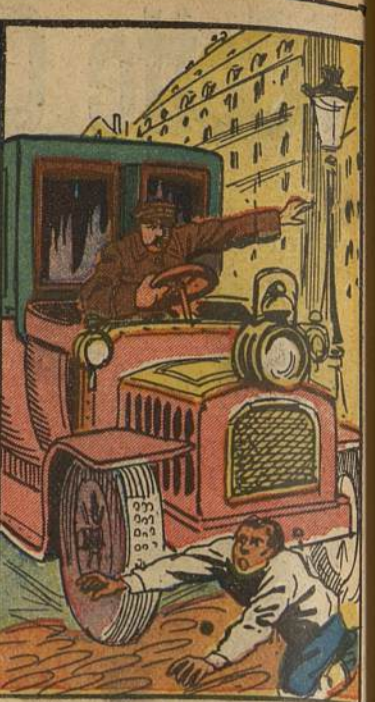
UNE CARAVANNE ATTAQUÉE. — Des chameliers revenant du marché de Fort-National ont été attaqués, sur la route nationale, par des brigands armés, alors qu'ils longeaient un petit bois. Une fusillade les accueillit. Trois des chameliers tombèrent grièvement blessés; les autres s'enfuirent.

KABYLIE.



CAPTURE MOUVEMENTÉE. — Un maréchal des logis de gendarmerie et deux agents venaient procéder à l'arrestation d'un marinier à bord de sa péniche. Celui-ci, envoya d'un coup de tête un agent dans la Seine et, s'armant d'un fusil, menaçait les deux autres. Ceux-ci réussirent enfin à l'arrêter.

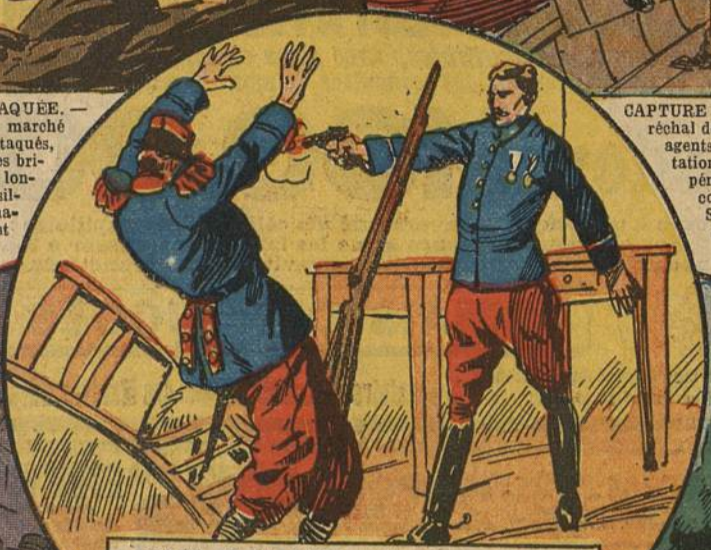
VILLENEUVE-TRIAGE



UN ENFANT ÉCRASÉ. — En se rendant aux obsèques des victimes du « Zepelin », le prince Eitel a écrasé un jeune garçon de neuf ans. Le prince fit transporter l'enfant à l'hôpital.

La victime porte plusieurs fractures et blessures à la tête.

ALLEMAGNE.



DRAME DE LA FOLIE. — Un convoi du 2^e étranger venait de quitter Colomb-Béchar. Un des légionnaires du convoi, pris de folie, tira soudain 28 cartouches sur le poste. Une balle atteignit un caporal qui fut tué sur le coup. Le légionnaire parcourut le poste. Il mit en joue un officier, mais celui-ci, tira son revolver et abattit le meurtrier.

ALGERIE.



EXPLOSION D'ACÉTYLÈNE. — Un gazogène à acétylène a fait explosion, avenue de la Reine. Cinq ouvriers, atteints par les débris de fonte de l'appareil, ont été blessés assez grièvement sur diverses parties du corps.

BOULOGNE-SUR-SEINE.

UNE ALERTE AU VILLAGE. — Un cabaret célébrant son ouverture, cinq gars de batterie s'y enivrèrent. Puis, ils saccagèrent le cabaret. On dut sonner le tocsin et assembler la population pour s'emparer des forcenés. Le garde champêtre est gravement blessé.

NEUVY-EN-DUNOIS.

ATTENTAT CONTRE UNE SENTINELLE. — Un soldat du 15^e d'artillerie, de faction au parc d'aviation de la Brayelle, a été attaqué à deux reprises par deux individus. L'un de ceux-ci réussit à pénétrer dans le parc. Lorsqu'ils orlèrent, la sentinelle fit feu, mais l'individu disparut.

DOUAI.

CATASTROPHE MINIÈRE. — Une explosion d'une violence inouïe, et dont on ignore encore actuellement les causes, s'est produite à Dawson dans la mine Stag-Canon. Cent-quatre-vingts ouvriers, ont été ensevelis. On procède au sauvetage.

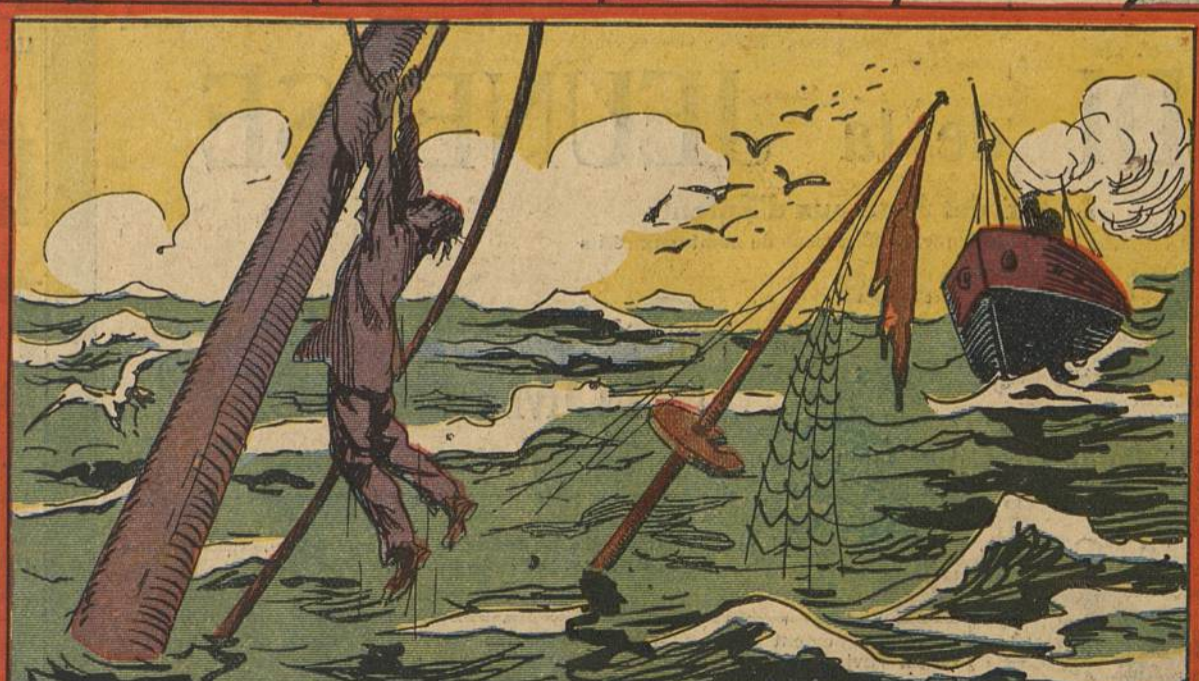
ÉTATS-UNIS.



LA MORT DU PETIT VACHER. — Un jeune vacher, âgé de huit ans, gardait ses vaches à La Balmé, lorsqu'il est tombé d'un rocher dans un précipice de 80 à 100 mètres de profondeur.

Appelés par les cris des autres petits vachers, les paysans sont accourus; mais l'enfant était mort.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.



UN NAUFRAGE. — Surpris par la tempête, le vapeur suédois WESTKUSTEN sombra. Un autre navire aperçut, au matin, les deux mâts du navire sinistré qui émergeaient de l'eau. A un de ces mâts, ils trouvèrent un homme agrippé. Les autres passagers et les 22 marins étaient noyés.

SUÈDE.



ACCIDENT MORTEL. — Près de Kaisers-lantern, pendant la nuit, l'auto d'un médecin alla buter contre une borne, et les personnes qui l'occupaient furent projetées à terre avec une violence inouïe. Un conseiller du gouvernement et un professeur furent tués sur le coup. Un troisième voyageur fut grièvement blessé, tandis que le docteur de ménage sautait sain et sauf.

ALLEMAGNE.